

RAPPORT ANNUEL
2022

VESTCOR

Un partenaire pour créer et assurer une
sécurité financière durable.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MICHAEL W. WALTON

Président du conseil
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération, du comité de vérification et du comité de gouvernance

MICHEL ALLAIN, FCIA, FSA

Administrateur
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

LORI CLARK, CPA, CMA, IAS.A

Administratrice
Membre du comité de gouvernance

ELEANOR MARSHALL, CPA, CA, CFA

Administratrice
Présidente du comité de gouvernance, membre du comité des ressources humaines et de la rémunération et du comité de vérification

TIM MAWHINNEY, FCIA, FSA, CERA

Administrateur
Membre du comité de vérification

DAVID LOSIER, CPA, CGA, IAS.A, CFA

Vice-président du conseil
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération, du comité de vérification et du comité de gouvernance

TANYA CHAPMAN, CPHR

Administratrice
Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération et membre du comité de gouvernance

MICHEL DOIRON

Administrateur
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

CATHY RIGNANESI, FCPA, CA

Administratrice
Présidente du comité de vérification et membre du comité de gouvernance

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

JOHN A. SINCLAIR

Président et chef de la direction

BRENT HENRY, CPA, CA

Chef des finances

YING WU, CFA

Chef de la conformité

JONATHAN SPINNEY, CFA

Chef des placements

MARILYN MCCONNELL, CPA, CGA

Chef des régimes de pension et des avantages sociaux

JENNIE NOEL-THÉRIAULT, GPC.D

Secrétaire générale

COORDONNÉES

VESTCOR INC.

140, rue Carleton
Bureau 400
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 3T4

Téléphone : 1-800-561-4012

Télécopieur : 506-444-5025

Site Web : vestcor.org

Partenaire pour créer et assurer une sécurité financière durable.

Nous sommes :

- Situés à Fredericton, au Nouveau-Brunswick;
- Le plus important gestionnaire de placements au Canada atlantique;
- Une organisation intégrée de gestion de placements et d'administration de régimes de retraite et d'avantages sociaux, créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur Vestcor*;
- Une société indépendante sans but lucratif;
- La propriété conjointe du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick.

Nous offrons :

- Des services mondiaux de gestion de placements à dix groupes de clients différents;
- Des services d'administration à onze régimes de pension et à quatre régimes d'avantages sociaux des employés;
- Des services innovants, économiques et prudents de gestion de placements et d'administration des avantages sociaux répondant aux besoins des fonds du secteur public;
- L'accès à une sécurité financière durable ayant une incidence sur le bien-être général de milliers de personnes et de centaines d'organisations.

Notre responsabilisation :

- La supervision des services sur mesure que nous fournissons à nos clients est assurée par notre conseil d'administration d'experts indépendants, nommés par nos propriétaires.
- Nous sommes réglementés par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick, à la fois à titre de gestionnaire de fonds de placement et de gestionnaire de portefeuilles.
- Nous rendons publique une quantité considérable d'informations sur le rendement de nos placements et nos résultats opérationnels, dont les informations financières annuelles contenues dans le présent rapport annuel qui sont vérifiées par une entreprise externe. Nos rapports et les informations présentées au public sont consultables sur notre site Web : vestcor.org.

20
MILLIARDS (\$)
d'actifs sous gestion

111 000
Participants aux régimes de
retraite et aux programmes
d'avantages sociaux

22
CLIENTS

RENDEMENT MOYEN SUR QUATRE ANS

5,97 %

avec une moyenne de 1,31 % par
année de rendement à valeur ajoutée

Ce résultat est obtenu avec un risque
beaucoup plus faible que les régimes à
prestations définies comparables, comme
l'exige la réglementation des régimes à
prestations cibles de nos clients.

QUI ÉQUIVAUT À

+ D'
**UN
MILLIARD**

de dollars de rendement
supplémentaire par rapport
aux indices de référence de la
politique de placement
des clients

RATIO DE FRAIS DE GESTION

0,14 %

du total des fonds gérés

Vestcor figure parmi les gestionnaires de
placements les plus rentables au Canada.

96 %

DES PARTICIPANTS AUX
RÉGIMES DE PENSION SONT
SATISFAITS DE NOS SERVICES

PRÉSENTATION

Vestcor Inc., une organisation intégrée de gestion de placements et d'administration de pensions et avantages sociaux, a été créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur Vestcor* en tant qu'entreprise indépendante à but non lucratif. Cette entreprise n'est pas un agent de la Couronne. Elle est détenue conjointement par le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick.

Vestcor a pour mission stratégique de fournir des services innovants, économiques et prudents de gestion des placements et d'administration des pensions qui répondent aux besoins des fonds du secteur public. La surveillance des services sur mesure qu'elle fournit à ses clients, à un certain nombre de régimes de retraite à prestations cibles à risque contrôlé et à d'autres fonds de capitaux de placement est assurée par un conseil d'administration composé d'experts indépendants nommés par nos propriétaires. Vestcor est réglementée par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick en tant que gestionnaire de fonds de placement et gestionnaire de portefeuille.

Vestcor fournit une quantité importante d'informations publiques sur le rendement de ses placements et ses résultats opérationnels, notamment les informations financières annuelles vérifiées en externe contenues dans le présent rapport annuel. Tous ses rapports et documents publics peuvent être consultés sur le site vestcor.org.

Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, Vestcor constitue le plus important gestionnaire de placements au Canada atlantique. Elle offre des services mondiaux de gestion de placements à dix groupes de clients représentant environ 19.9 milliards de dollars d'actifs gérés ainsi que des services d'administration de onze régimes de pension et de quatre régimes d'avantages sociaux des employés.

POINTS SAILLANTS DE 2022

DIVISION DES PLACEMENTS DE VESTCOR :

- Les portefeuilles des clients visés par nos conseils en matière de placements ont encore une fois dépassé leurs objectifs globaux de risque et de rendement à long terme, tout en demeurant solides comparativement aux autres fonds de pension et solutions des gestionnaires de placements diversifiés.
- Notre rendement total du fonds a dépassé de 2,63 % les indices de référence des politiques de placement des clients, après déduction de tous les coûts de gestion des placements. Cela s'est ajouté à notre solide rendement à valeur nette ajoutée à long terme annualisé sur quatre ans qui s'est chiffré en fin d'année à 1,31 %, représentant un rendement supplémentaire d'environ 1 018 millions de dollars par rapport aux indices de référence des politiques de placement des clients.
- Notre ratio annuel des frais de gestion (RFG) est resté faible, à 0,14 % du total des fonds gérés.
- Le total des actifs gérés s'élevait à 19,9 milliards de dollars à la fin de l'année.
- Nous avons publié notre premier rapport sur l'investissement responsable qui comportait des informations sur les émissions de gaz à effet de serre liées au climat pour notre portefeuille consolidé de placement en titres publics de base, en utilisant les lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

DIVISION DE L'ADMINISTRATION DE VESTCOR :

- Elle a offert des services d'administration clés conformes à 98,1 % aux cibles applicables aux services aux clients pendant une période marquée par l'importance constante des services aux participants et des volumes de demandes.
- Elle a effectué plus de 42 000 rajustements des données sur les pensions, rendus nécessaires par plusieurs conventions collectives du gouvernement provincial exigeant des rajustements rétroactifs des pensions.
- Elle a animé un certain nombre de réunions hybrides de fiduciaires clients, de séances d'information, d'activités d'accueil et d'intégration, d'activités de communication et de séances de formation stratégiques pour les conseils des fiduciaires de nos clients.
- Elle a maintenu les dépenses à un bas niveau comparativement à nos homologues du secteur public. Le coût total de nos services d'administration des régimes de retraite a été de 98 \$ par participant, le deuxième taux le plus bas, inférieur d'environ 50 \$ à la moyenne de notre groupe de pairs sondé.
- Les résultats du sondage sur les services aux participants sont demeurés très solides.

TABLE DES MATIÈRES

Message du président	6
Rapport du président et chef de la direction	9
Commentaires et analyse de la direction	12
Clients et services	12
Faits saillants de l'entreprise.....	13
Points saillants concernant l'administration	13
Coûts de la division des services d'administration	15
Points saillants des placements	16
Actifs gérés	16
Rendement des placements – définitions	16
Objectifs de rendement global du fonds	17
Rendement relatif par rapport aux indices	17
Coûts de gestion des placements	19
Rendement annuel par classe d'actif	21
Portefeuilles de titres à revenu fixe	22
Portefeuilles d'actions publiques	23
Portefeuilles de placements non traditionnels	24
Gestion des risques	27
Gouvernance organisationnelle	30
Rapports des comités du conseil d'administration	32
Rapport du comité de vérification	32
Rapport du comité de gouvernance	36
Rapport du comité des ressources humaines et de la rémunération	38
Commentaires sur la rémunération et analyse	40
Gouvernance en matière de rémunération	40
Principes de rémunération organisationnelle	41
Gestion des risques liés à la rémunération	42
Programme de rémunération	43
Programme de primes de rendement	44
Incidence du rendement	45
Tableau sommaire de la rémunération	46
Aperçu du programme de primes de rendement (PPR)	48
Aperçu du système de primes à long terme (SPLT)	51
Lignes directrices pour l'investissement responsable	55
Relations avec l'industrie	57
Activités communautaires des employés	57
Rendement des entités de placement de Vestcor	58
États financiers de Vestcor	61
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	62

MESSAGE DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du conseil d'administration (le conseil) et de l'équipe de direction de Vestcor Inc. (Vestcor) notre rapport annuel de 2022. Le présent rapport annuel rend compte en détail de nos activités opérationnelles relatives à l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux, aux placements et aux services aux entreprises selon une présentation comparable à celle de nos rapports annuels antérieurs.

Notre modèle opérationnel indépendant à but non lucratif reste bien en phase avec les objectifs de nos clients, tout en offrant efficacement des services d'excellente valeur grâce à l'attention particulière portée aux buts et aux exigences des clients en matière de services.

RÉUSSITE À LONG TERME DANS UN ENVIRONNEMENT VOLATIL

Vestcor a continué de réaliser avec succès sa mission de fournir des services novateurs, économiques et prudents de gestion de placements et d'administration d'avantages sociaux répondant aux besoins des fonds du secteur public pendant une année 2022 difficile et volatile. Notre conseil d'administration a continué de collaborer étroitement avec notre équipe de direction afin que notre organisation puisse continuer d'offrir des services essentiels à nos clients pendant les difficultés constantes liées à la pandémie de COVID-19 qui ont persisté pendant la première moitié de l'année, tout en faisant face à l'incertitude économique, aux préoccupations géopolitiques, au marché financier mondial volatil et aux exigences accrues de l'administration des régimes de retraite et des services aux participants aux régimes.

Les résultats des placements à long terme sont demeurés solides à la fois sur le plan du risque et du rendement et ont continué de dépasser les objectifs de financement à long terme de nos clients. Grâce à notre approche économique à faible risque et à nos solides rendements à valeur ajoutée par rapport aux indices de référence des politiques de placement des clients, les résultats de nos placements pour 2022 et à plus long terme ont été supérieurs à ceux de la majorité des régimes de retraite canadiens. L'équipe d'administration des régimes de retraite de Vestcor a continué d'offrir des services très proches des objectifs de niveau de service de nos clients pendant une période caractérisée par la hausse des volumes de services aux participants des régimes et par un important volume de modifications des dossiers des participants à la suite de nombreuses ententes contractuelles conclues avec les employeurs à la fin de 2021.

Malgré toutes ces difficultés, les résultats de notre sondage sur les services aux participants sont demeurés excellents, ce qui est particulièrement satisfaisant.

NOTRE ACCENT SUR LA GOUVERNANCE

Trois comités assistent le conseil d'administration de Vestcor dans ses responsabilités en matière de gouvernance indépendante, de gestion et d'orientation stratégique de notre société : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité de gouvernance. Des comités spéciaux sont formés de temps en temps pour faciliter la réalisation des initiatives et des projets du conseil d'administration.

En 2022, le conseil d'administration de Vestcor et ses comités ont continué d'apporter leur contribution et de superviser les plans d'activités organisationnels annuels et les objectifs et leur rapport avec les pratiques optimales du secteur.

Notre conseil d'administration a continué de mettre l'accent sur les pratiques de gouvernance exemplaires et, en 2022, nous avons retenu les services d'un consultant externe indépendant pour entreprendre un examen de la gouvernance générale de notre organisation, conformément à notre engagement permanent envers l'amélioration continue. Les objectifs de cet examen étaient les suivants :

- i) recueillir des informations pratiques et des recommandations propices à l'efficacité de notre conseil et de ses comités;
- ii) effectuer une analyse comparative de notre structure, de nos politiques et de nos processus de gouvernance et du fonctionnement de notre conseil par rapport aux pratiques exemplaires d'autres organisations homologues.

Bien que les résultats de cette analyse aient confirmé que les processus de gouvernance de notre conseil demeurent efficaces et soutiennent avantageusement la comparaison avec les pratiques exemplaires de nos pairs, nous avons formé un sous-comité spécial afin d'approfondir l'examen et l'analyse des observations concernant la structure des comités du conseil, l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de planification de la relève du conseil et afin d'effectuer un nouvel examen de quelques politiques et pratiques de gouvernance en cours d'évolution.

Comme l'indique le rapport de l'année dernière, un comité spécial d'examen de la rémunération a évalué l'ensemble de nos principes et de notre philosophie en matière de rémunération et les politiques connexes pour nous assurer de rester en mesure d'attirer et de retenir les

professionnels et les administrateurs dont nous avons besoin, tout en respectant les pratiques exemplaires du secteur. Ce comité a retenu en 2020 les services de la société Willis Towers Watson (WTW), reconnue à l'échelle nationale, afin de l'aider dans cet examen et, en prévision de celui-ci, a approuvé un groupe témoin de pairs, composé d'un amalgame de gestionnaires de fonds de pension internes nationaux gérant des actifs de taille similaire et d'entreprises de services professionnels du Canada atlantique de complexité semblable. L'année dernière, nous avons indiqué que nous avons apporté plusieurs changements recommandés au processus de rémunération de nos employés et, cette année, nous avons achevé l'examen de la rémunération du conseil et recommandé des augmentations nominales aux honoraires annuels de nos administrateurs et à leurs indemnités quotidiennes pour leur présence aux réunions. Ces changements ont placé ces honoraires à la limite inférieure de la fourchette des honoraires des pairs déterminée par l'étude de WTW et ont été approuvés par notre actionnaire, la Société Vestcor, à sa réunion de décembre 2022. Des précisions supplémentaires sur la rémunération des administrateurs sont indiquées plus loin dans une autre section du présent rapport annuel.

Notre comité des ressources humaines et de la rémunération et notre conseil d'administration ont travaillé en étroite collaboration cette année pour mettre à jour notre plan stratégique de ressources humaines, notamment en lui ajoutant un nouveau plan de travail triennal détaillé. Ce plan continue d'accorder une très grande importance au perfectionnement des cadres et à la planification de la relève afin de rester bien positionné en cas de départ de cadres supérieurs à la retraite ou pour d'autres raisons.

Une liste des autres obligations d'examen de la gouvernance, définies dans le mandat de notre conseil et de ses comités, est présentée en détail plus loin dans la section du rapport du comité de gouvernance du présent rapport annuel.

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Les nominations aux postes d'administrateurs de Vestcor sont échelonnées afin de permettre le renouvellement de la composition du conseil en veillant à réduire le risque d'une concentration d'expirations de mandats. Nos lignes directrices définissent le processus de nomination des administratrices et administrateurs de Vestcor sous la direction d'un comité spécial en la matière.

Le mandat de quatre administrateurs a expiré en 2022. C'est avec plaisir que j'annonce la reconduction du mandat de trois ans de David Losier (CPA, CGA, IAS.A, CFA), d'Eleanor Marshall (CPA, CA, CFA) et de Cathy Rignanesi (FCPA, CA) par notre actionnaire, la Société Vestcor. M. Daniel Murray (CPA, CA), l'un des premiers administrateurs à siéger à notre conseil d'administration depuis 2016, a informé le conseil qu'il souhaitait prendre sa retraite de son poste à l'expiration de son mandat, le 30 juin. Dan était un administrateur très actif qui a joué un rôle important en tant que président de notre comité de gouvernance.

Vestcor a également annoncé publiquement que je quitterai mes fonctions de président le 30 juin 2023. Faire cette annonce à l'avance a laissé au conseil suffisamment de temps pour suivre le processus rigoureux visant à pourvoir ce poste, conformément à la Loi sur Vestcor. Comme l'indique le communiqué de presse à ce sujet, j'ai beaucoup aimé mon rôle de président et je prévois de poursuivre ma participation active au conseil d'administration en exerçant la totalité de mon mandat actuel d'administrateur, jusqu'à son expiration, le 30 juin 2024.

RESPONSABILISATION ET DIVULGATION

La transparence et la responsabilisation demeurent un important point de mire de notre conseil d'administration.

C'est avec plaisir que nous continuons de communiquer un grand nombre de renseignements au public, sur notre site Web vestcor.org, notamment sur le rendement détaillé des placements, les résultats opérationnels, l'analyse et la divulgation des rémunérations, ainsi que nos rapports financiers annuels qui sont vérifiés en externe par un cabinet national d'experts-comptables ayant accès à une expertise pointue en matière de fonds de pension et de placements. Nos accords de rémunération sont fondés sur les pratiques exemplaires du secteur et sont assujettis à la surveillance de notre conseil d'administration. Il demeure également important de continuer de souligner les activités de soutien et de surveillance du conseil d'administration de notre actionnaire, la Société Vestcor (vestcor.org/societevestcor).

Comme nous l'avons indiqué l'année dernière, nous avons achevé notre premier rapport CSS 1 de type 1 sur notre système de gestion des placements et d'administration des pensions et des avantages sociaux et sur l'adéquation de la conception des contrôles internes au 31 décembre 2021. Ce rapport a fait l'objet d'une vérification externe selon la norme NCMC 3416 et constitue une avancée importante par rapport à l'ancien cadre interne de production de ces rapports. Notre équipe de gestionnaires travaille depuis à un rapport de type 2 qui détaillera l'adéquation de nos contrôles sur toute l'année 2022. Nous prévoyons que ce rapport pourra être mis à la disposition des clients et des autres contreparties concernées au début de 2023.

REMERCIEMENTS

Au nom du conseil d'administration, je souhaite remercier notre équipe de direction et nos employés de leur réussite constante. Ils continuent de démontrer qu'une organisation indépendante axée sur les services financiers ici, au Nouveau-Brunswick, peut continuer de répondre efficacement aux objectifs à long terme de ses clients dans un contexte opérationnel difficile.

Comme ce sera mon dernier message dans un rapport annuel, je souhaite également mentionner que j'ai beaucoup aimé mon rôle de direction au sein de notre conseil et que pouvoir travailler avec un groupe d'employés et d'administrateurs d'un tel professionnalisme pendant mon mandat de président a été pour moi un privilège et une source de satisfaction.

À mon avis, ce rapport annuel rend compte en détail des activités de notre société pour l'exercice financier 2022. Veuillez noter que nous restons disponibles pour répondre à toute question ou fournir de plus amples informations sur demande à commentaires@vestcor.org. À noter également qu'une quantité appréciable de documents relatifs à la gouvernance se trouve sur notre site Web à vestcor.org.

Salutations distinguées,

[signé]

Michael W. Walton, président du conseil
Vestcor Inc.

Le 27 mars 2023
Fredericton, Nouveau-Brunswick

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Au nom de nos employés et de notre équipe de direction, je suis heureux de vous présenter notre rapport annuel de 2022 qui détaille une autre année fructueuse au service de nos clients et de leurs participants.

Bien que le début de l'année 2022 ait été marqué par des améliorations tenaces à la suite des répercussions de la pandémie de COVID et que l'économie mondiale ait poursuivi sa solide reprise, le contexte a évolué rapidement en raison de la montée de l'inflation et des hausses agressives des taux d'intérêt par les banques centrales et des réductions des mesures de relance qu'elle a entraînées. L'invasion russe de l'Ukraine a aggravé ces défis qui ont donné lieu à un contexte très difficile pour le rendement des marchés financiers mondiaux. La majorité des marchés d'actions et d'obligations mondiaux ont connu d'importantes baisses au cours de l'année, ce qui est une occurrence très rare et évidemment difficile.

RENDEMENT SOLIDE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Face à ces difficultés, la stratégie à faible risque axée sur le long terme de Vestcor a été fermement validée en 2022, car les rendements de nos placements ont surpassé considérablement ceux de la majorité des autres régimes de retraite canadiens, tout en continuant d'offrir un solide rendement à long terme des placements, supérieur aux objectifs de rendement de nos clients. Nos services d'administration ont également réussi à atteindre les objectifs des clients pendant une période d'augmentation des volumes de traitement des transactions administratives et d'accroissement des demandes de renseignements et de services des participants.

L'équipe Vestcor a continué d'obtenir de bons résultats par rapport à la majorité des objectifs de notre plan d'affaires annuel 2022 et aux indicateurs de rendement clés et nous continuons d'offrir des services très économiques par rapport à la concurrence. Les services de gestion des placements ont été offerts au faible ratio de frais de gestion d'environ 0,14 % et les dépenses des clients à caractère administratif sont restées bien en deçà des budgets annuels des clients et à l'extrémité inférieure de la fourchette des pairs.

Il est également très encourageant de constater que les commentaires des participants que nous avons reçus tout au long de cette année difficile dans le cadre de nos sondages restent positifs et confirment la valeur que nous apportons aux participants des régimes de nos clients.

GESTION DES PLACEMENTS

Comme cela a été mentionné ci-dessus, notre approche à faible risque de la gestion des placements a donné de bons résultats en 2022 pendant une période où la plupart des marchés boursiers et des marchés à revenu fixe ont obtenu des rendements très négatifs. Cette approche, ainsi que la forte valeur ajoutée créée par l'approche de gestion active de notre équipe de placement s'est traduite par des rendements globaux relativement plus solides pour les fonds des clients des régimes à risques partagés/à prestations cibles et pour les autres fonds auxquels nous fournissons des conseils concernant les politiques de placement.

Par exemple, le rendement brut médian canadien, avant déduction des frais de gestion, des régimes à prestations déterminées de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie (RBC SIT) pour 2022 était de -10,3 % par rapport à l'indice composite global de -3,63 % de Vestcor pour les régimes de retraite que nous gérons. Plus important encore, le rendement annualisé sur quatre ans de 5,99 % de nos régimes de retraite dépasse également le rendement annuel comparatif de 5,32 % de RBC SIT. En plus de cette différence des rendements bruts, les coûts de gestion des placements plus faibles de Vestcor ont continué d'offrir d'autres avantages comparatifs à nos clients dans ce contexte difficile.

Fait le plus important de tous, le rendement de nos placements à long terme a continué de surpasser les objectifs de financement à long terme de nos clients, tout en étant assujéti à un risque effectif beaucoup plus faible que celui d'un portefeuille plus traditionnel de régimes de pension à prestations déterminées en conformité réglementaire. Le rendement des placements des clients est déclaré à leurs participants au moyen de leurs propres processus de communication, et un grand nombre des rapports en question sont accessibles dans leurs sections respectives de notre site Web.

Les rendements des placements par rapport aux indices de référence des politiques de placement de nos clients ont atteint un niveau record grâce aux excellents résultats de la gestion active de chacune de nos quatre équipes de placement : marchés privés, actions, placements quantitatifs et titres à revenu fixe. Au cours de l'année, le rendement de nos placements a surpassé les indices de référence des clients d'un pourcentage record de 2,63 %, soit environ 538 millions de dollars en valeur ajoutée supplémentaire. Sur une période plus longue de quatre ans, nous avons dépassé à la fois les indices de référence combinés des politiques de placement des clients et nos frais de gestion des placements de 1,31 % par an. Ce rendement a fait augmenter les revenus de placement de nos clients de plus d'un milliard de dollars par rapport aux indices de référence de leurs politiques de placement au cours de la période de quatre ans.

En 2022, le total des actifs gérés a baissé de 21,0 milliards pour l'exercice antérieur à 19,9 milliards. Cette baisse des actifs découle de l'intérêt net et du revenu de dividendes de 557 millions \$, d'une perte nette de (1 368 millions \$) en placement de capitaux, du montant des prestations versées pour les retraites des clients (945 millions \$) et d'autres placements en capital des clients de 623 millions \$.

ADMINISTRATION DES RÉGIMES DE RETRAITES ET D'AVANTAGES SOCIAUX

Nos équipes chargées de l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ont continué de subir les effets d'une augmentation importante des volumes de traitement transactionnel et des demandes de renseignements des participants en 2022, à laquelle s'est ajouté le travail supplémentaire associé au nombre important de changements aux dossiers des clients et à la rétroactivité des rajustements des pensions rendue nécessaire par la conclusion de plusieurs ententes du gouvernement dans le cadre des relations de travail en 2021-2022.

Notre équipe de gestionnaires a réussi à s'adapter efficacement face à ces défis et nous sommes heureux d'avoir réussi à offrir nos services d'administration conformément à 90 % des normes de service des indicateurs de rendement clés (IRC) de nos clients en dépit de cet alourdissement de la charge de travail. Compte tenu de cette réussite, nous sommes également impatients de respecter en 2023 des objectifs d'IRC plus ambitieux que nous fixerons avec nos clients au cours de l'année.

L'équipe de communication de Vestcor a continué d'aider un grand nombre de nos clients fiduciaires en accroissant et en mettant en œuvre ses propres stratégies de communication pour assurer une communication constante avec leurs participants. Tout au long de l'année, Vestcor a fourni aux fiduciaires clients des bulletins d'information fréquents sur les marchés financiers de la part de chacune de nos équipes de placement et a poursuivi sa série de webinaires informatifs sur des sujets d'intérêt commun. L'aide que nous apportons pour de nombreux rapports à l'intention des participants à leurs régimes et pour leurs assemblées d'information a également continué à être appréciée.

Notre équipe chargée des services de soutien du conseil d'administration a continué à apporter une contribution importante en aidant les fiduciaires de notre groupe de clients à poursuivre l'exécution efficace de leurs tâches sur une base hybride, tandis que celle chargée des services aux participants continue à obtenir un degré de satisfaction élevé de la part de ces personnes pour l'aide réceptive qu'elle leur fournit.

ACCENT SUR LES RESSOURCES HUMAINES

La capacité de Vestcor de continuer à offrir ses services à la clientèle spécialisés et économiques repose en grande partie sur les compétences de nos équipes internes de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux.

Le recrutement et la rétention des ressources humaines sont très difficiles pour la majorité des entreprises, maintenant que nous sortons de la pandémie de COVID. L'assouplissement du lieu de travail, les risques liés aux tactiques agressives des recruteurs et l'augmentation des départs à la retraite ont créé des difficultés pour de nombreuses entreprises, dont Vestcor. Bien que nos politiques et nos pratiques actuelles en matière de ressources humaines nous aient permis de faire face à ces difficultés avec succès jusqu'à présent, nous avons prudemment examiné et mis à jour notre plan stratégique des ressources humaines avec notre conseil d'administration au cours de l'année. Dans le cadre de cette mise à jour, nous avons notamment élaboré un nouveau plan de travail triennal connexe pour nous aider à nous concentrer sur ces nouveaux défis.

Notre équipe de direction et notre conseil d'administration continuent de superviser de près notre milieu de travail. Nous avons terminé cette année notre enquête biennale sur le milieu de travail et notre enquête biennale sur le leadership, tout en réalisant un examen général de l'équité salariale et de la diversité des genres. C'est avec satisfaction que nous avons constaté que nos employés ont continué de classer avantageusement notre milieu de travail, que les rémunérations sont équitables et que les genres sont diversifiés au sein de notre personnel et de notre conseil d'administration.

PROGRESSION DE LA DURABILITÉ

Vestcor poursuit ses activités en matière de responsabilité organisationnelle pour s'assurer que nos opérations tiennent compte des meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Nous continuons de souscrire aux principes de gouvernance de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCBG), à l'instar de plusieurs autres investisseurs institutionnels canadiens. Les principes de la CCBG, consultables à cgg.ca/policies (en anglais seulement), visent plus particulièrement à guider les organisations qui investissent dans les actions publiques canadiennes pour qu'elles soient des gestionnaires actifs et efficaces de leurs placements et s'adressent à la fois aux détenteurs et aux gestionnaires d'actifs.

En 2021, nous avons publié un rapport dans lequel nos procédures et nos processus se comparent avantageusement à une liste de contrôle

à l'intention des gestionnaires de placements de l'Initiative canadienne de droit climatique récemment publiée. En 2022, nous avons été très heureux de publier notre premier Rapport sur l'investissement responsable (vestcor.org/investissementresponsable) où nous présentons les activités liées à l'investissement responsable auxquelles nous nous sommes engagés conformément à nos lignes directrices pour l'investissement responsable publiées depuis longtemps (vestcor.org/ldir).

Ce Rapport sur l'investissement responsable illustre notre rôle de chef de file et notre engagement d'offrir à nos clients des placements dans des actifs durables à long terme qui continuent de répondre à leurs objectifs en la matière. L'objectif de ce rapport est de répondre au principe de base de la transparence qui est souligné dans les lignes directrices; il est également formaté en ligne avec nos autres principes de base notés, y compris la participation et l'engagement actifs. Il vise également à illustrer l'intégration de l'information environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans nos processus d'investissement et de gestion des risques. Il représente l'étape suivante dans la mise à disposition par Vestcor d'outils de surveillance des risques fondés sur les meilleures pratiques afin d'aider nos clients à développer et à atteindre leurs propres objectifs d'investissement responsable. Le rapport fournit également des informations sur les émissions de gaz à effet de serre liées au climat pour notre portefeuille consolidé d'investissements en titres publics de base, selon les lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Vestcor se réjouit de continuer à utiliser les informations du GIFCC dans son processus de décision d'investissement à mesure que les entreprises s'efforcent d'atteindre leurs objectifs climatiques mondiaux. Nous prévoyons également de mettre à jour ce rapport sur une base annuelle.

PERSPECTIVES

Au moment de la rédaction de ce message, une grande incertitude demeure au sujet de l'économie mondiale et de la situation géopolitique. Tout comme l'année dernière, nous continuons de nous attendre à la poursuite d'une croissance économique mondiale généralisée, mais qui se situera probablement à des niveaux inférieurs à ceux que nous avons connus au cours des dernières années. Nous continuerons par conséquent de nous montrer plus prudents, étant donné le nombre de défis et de risques qui persistent.

Bien que nous demeurions satisfaits de la réussite de nos recommandations stratégiques pour les placements, nous continuons de surveiller de près nos activités de placement et les stratégies de nos clients. L'année dernière, nous avons indiqué que nous avons mené plusieurs examens des politiques de placement d'un certain nombre de nos clients de régimes de pension afin de les aider à continuer à atteindre leurs buts et objectifs à long terme. Compte tenu des récents changements des marchés financiers et des défis mentionnés ci-dessus, nous nous attendons à réviser probablement plusieurs des politiques d'investissement de nos clients à nouveau en 2023.

Pour conclure, j'aimerais poursuivre la tradition de reconnaître la contribution des membres de longue date de l'équipe Vestcor qui ont pris leur retraite au cours de l'année : Karen Vautour – analyste des services aux membres et James Scott – vice-président, Revenus fixes. Karen s'est jointe à Vestcor peu de temps après notre constitution en 2017 et a apporté une contribution clé à nos services aux participants réputés, tandis que James a offert un leadership à long terme dans le développement de nos capacités en placements à revenu fixe pendant ses vingt-trois années de service à Vestcor et à l'organisation qui nous a précédés, la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. Je tiens à les remercier individuellement au nom de l'organisation de Vestcor pour leurs nombreuses années de service dévoué. Nous poursuivrons notre travail prudent, de concert avec le comité des ressources humaines et de la rémunération de notre conseil d'administration, pour renforcer nos capacités à répondre aux difficultés du marché du travail et pour continuer à répondre efficacement aux exigences de la relève.

Vestcor se réjouit de continuer à soutenir ses clients en nouant des partenariats avec eux pour créer et assurer une sécurité financière durable pour leurs actionnaires.

Les questions et les commentaires sont toujours les bienvenus à commentaires@vestcor.org ou par téléphone, au 506-444-5800, le numéro de notre équipe de réception.

Sincères salutations,

[signé]

John A. Sinclair, président et chef de la direction
Vestcor Inc.

Le 27 mars 2023
Fredericton, Nouveau-Brunswick

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Les commentaires et l'analyse de la direction permettront au lecteur d'interpréter les grandes tendances, les résultats et la situation financière de l'organisation. Il est recommandé de lire la présente section de concert avec les états financiers annuels et les notes afférentes.

Par ailleurs, les commentaires et l'analyse de la direction peuvent renfermer des énoncés prospectifs reflétant les objectifs de gestion, les perspectives et les attentes, assortis de risques et d'incertitudes. Les énoncés prospectifs contiennent généralement des termes comme « nous pensons », « nous nous attendons à », « peut », « pourrait », « vise à », « continue à », « estimation ». Nous invitons le lecteur à ne pas se fier indûment à ces énoncés, car plusieurs facteurs importants pourraient infléchir concrètement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées dans les énoncés prospectifs.

La présente section des commentaires et de l'analyse de la direction décrit les activités de Vestcor Inc. (Vestcor) au cours de l'année terminée le 31 décembre 2022. Les activités se divisent en deux volets : les services d'administration et les services de gestion de placement. De plus, nos services sont soutenus par le travail de trois divisions : la division des services d'administration, la division des placements et la division des services généraux. Notre site Web (vestcor.org/rapportsannuels) propose également les états financiers vérifiés des diverses entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2022. Ces entités sont des fonds communs de placement structurés en fonds de fiducie à participation unitaire pour lesquels Vestcor fait office de fiduciaire, ou en sociétés en commandite auprès desquelles une filiale en propriété exclusive de Vestcor, Vestcor Investments General Partner Inc., fait office de commandité. Ces entités de placement de Vestcor ont été créées afin d'optimiser le rendement de placements tout en respectant les stratégies d'investissement issues des décisions de chacun de nos clients en matière de composition de l'actif.

CLIENTS ET SERVICES

Vestcor offre des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que des services de gestion de placement à une grande variété de clients du secteur public. Le 31 décembre 2022, le nombre de ces clients s'élevait à 22. Les activités liées à l'administration visent plus de 111 000 participants et les actifs gérés (AG) s'élevaient à 19,9 milliards de dollars.

Nous comptons réaliser notre mission organisationnelle d'être le fournisseur privilégié par le secteur public des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion des placements en offrant un soutien par rapport aux services suivants :

- Gestion de placements (actions / revenus fixes / indexation sur l'inflation / non traditionnels)
- Conseils stratégiques pour les placements
- Mesure de la conformité et du rendement
- Administration des régimes de retraite
- Administration des programmes d'avantages sociaux des employés
- Services et soutien de gouvernance destinés aux fiduciaires clients
- Communication de l'information financière
- Gestion des risques
- Communications

Les clients sont libres de choisir la totalité ou une partie des services offerts par Vestcor. Vestcor engage des dépenses pour les services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que pour les services de gestion de placement à une grande variété de clients du secteur public. Il importe de souligner que les dépenses connexes à chacun de ces services sont uniquement imparties aux clients de ces domaines respectifs au mieux de nos capacités.

Les frais de gestion des placements sont imputés aux clients-investisseurs en fonction de leur quote-part du total des actifs gérés au jour du règlement de la facture. Lorsqu'un client a besoin d'un service de placement en particulier, les frais associés lui sont entièrement imputés.

Pour ce qui est des clients qui utilisent nos services d'administration des régimes de retraite, les coûts associés en ressources humaines leur sont imputés après évaluation annuelle des activités déployées. La répartition des coûts des systèmes d'information, d'administration et d'exploitation se fonde sur une analyse du volume de transactions et du nombre de participants à chaque régime.

FAITS SAILLANTS DE L'ENTREPRISE

Objectif	Cible	Année terminée le 31 décembre 2022 Taux réel	Taux annualisé sur 4 ans
Efficacité de l'équilibrage des opérations :			
Dépositaire des valeurs mobilières	90 % réglementaire + 2,5 %	96,3 %	96,9 %
Courtier principal n°1	90 % réglementaire + 2,5 %	95,7 %	94,3 %
Courtier principal n°2	90 % réglementaire + 2,5 %	96,1 %	97,1 %
Courtier principal n°3	90 % réglementaire + 2,5 %	93,6 %	93,6 %
Efficacité budgétaire (à l'exclusion des primes de rendement)	100 %	92,4 %	91,2 %
Absentéisme (%)	<= 2 %	1,8 %	1,3 %
Disponibilité du réseau informatique	99 %	99,9 %	99,9 %
Disponibilité des applications informatiques			
Accès aux systèmes informatiques	99 %	97,1 %	s.o.
Accès aux applications des TI	99 %	100,0 %	99,9 %

POINTS SAILLANTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION

L'équipe d'administration de Vestcor est responsable des opérations courantes de 11 régimes de retraite et de 4 programmes d'avantages sociaux, représentant 111 000 participants. Ces chiffres comprennent des employés du secteur de la fonction publique provinciale, du domaine de l'éducation, des régies de la santé provinciales, ainsi que de corporations de la couronne et autres organisations du secteur semi-public.

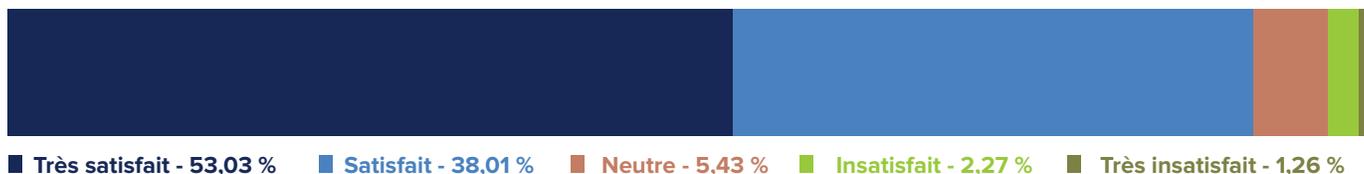
L'équipe administrative est répartie selon quatre domaines : les services aux membres; les activités des régimes et les politiques des retraites; les communications avec les membres et les services de soutien aux conseils et aux comités. Voici les points saillants de 2022 pour chacun de ces domaines.

SERVICES AUX MEMBRES

En 2022, l'équipe des services aux membres a eu plus de 35 800 échanges avec les participants, par téléphone, par courriel ou au cours de visites dans nos bureaux, une diminution légère par rapport aux 38 000 contacts de l'année 2021, qui avait été exceptionnellement chargée.

Résultats du sondage sur la satisfaction des services aux participants

Pour continuer à répondre aux besoins de nos clients, Vestcor a réalisé des sondages sur la satisfaction de la clientèle, comme ceux initialement lancés en 2017. Ces sondages ont été envoyés aux participants ayant reçu au cours de l'année un service de Vestcor concernant des estimations de prestations, le rachat de service, des cessations d'emploi ou des départs à la retraite.



Résultats du sondage concernant les séances d'information sur les services aux participants

Outre les services mentionnés, Vestcor a fourni des séances d'information aux participants et aux employés. En 2022, 200 participants aux régimes y ont assisté. Les séances destinées aux participants leur ont permis de mieux comprendre les dispositions des régimes de retraite et d'avantages sociaux auxquels ils participent. Les personnes qui ont participé aux séances ont reçu un questionnaire à remplir. Celles qui ont répondu montraient une grande satisfaction des informations fournies, comme le montre le tableau suivant.



■ Très satisfait - 46,67 % ■ Satisfait - 46,67 % ■ Neutre - 6,67 %

*Le total des résultats ci-dessus ne donne pas 100 % en raison des valeurs arrondies.

ACTIVITÉS RELATIVES AUX RÉGIMES ET POLITIQUES DES RÉGIMES DE RETRAITE

En 2022, 6 569 demandes ont été traitées. Bien que le nombre total des demandes demeure presque identique à celui de 2021, les demandes de cessation d'emploi ont augmenté de 18,7 % par rapport à l'année précédente. Comme ces types de demandes nécessitent des calculs et doivent être achevés dans un délai plus court, leur incidence a été importante. De plus, la signature de plusieurs conventions collectives par le gouvernement provincial en 2021-2022 a exigé que l'équipe traite plus de 42 000 rajustements rétroactifs des données sur les pensions, tout en s'efforçant d'atteindre les objectifs des clients. Cela a constitué une réalisation remarquable pour notre prestation de services.

Service	Délai cible	Volume traité en 2022	Atteint en 2022	Atteint en 2020
Demandes de rachat de services	60 jours	607	90,0 %	96,4 %
Estimations de pension	60 jours	1 650	98,8 %	97,1 %
Retraites	60 jours	2 185	99,5 %	99,3 %
Cessations d'emploi	30 jours	1 987	98,4 %	98,4 %
Ruptures du mariage	42 jours	140	100,0 %	97,0 %

COMMUNICATIONS AVEC LES PARTICIPANTS

La communication efficace et intentionnelle sur les pensions et les avantages sociaux des employés est demeurée prioritaire pendant toute l'année 2022.

Les plans de communication sur mesure avec les clients ont été mis à jour et à exécution. L'information des participants a été impérative, car la préoccupation générale concernant la montée de l'inflation et la volatilité des marchés financiers mondiaux a poussé les participants aux régimes de retraite à solliciter de l'information sur l'état de leurs régimes. L'équipe a aidé les clients à répondre aux questions pressantes des participants. Des codes QR ont été intégrés aux documents imprimés pour faciliter encore plus l'accès à l'information. Des communications supplémentaires ont été également diffusées sur des thèmes comme le bilan des rajustements rétroactifs des pensions qui ont une incidence sur les futures prestations de retraite de nombreux participants.

L'équipe a également animé des webdiffusions pour les clients afin de leur communiquer des mises à jour en temps opportun sur les placements, la cybersécurité, l'investissement responsable et les services d'administration. L'équipe a supervisé le lancement du nouvel énoncé de mission qui définit notre identité d'organisation et ce que nous offrons collectivement : **Un partenaire pour créer et assurer une sécurité financière durable.**

SERVICES DE SOUTIEN AUX CONSEILS

Vestcor a réussi à modifier son modèle de prestation de services de soutien aux conseils d'administration afin d'offrir des séances sous différents formats en 2022 (en personne, hybride ou virtuel). À cet effet, l'équipe a pu poursuivre son solide soutien opérationnel aux divers conseils et comités de clients.

En 2022, en plus des réunions habituelles avec les clients, l'équipe des services de soutien aux conseils a aidé divers clients pour leurs processus de nomination et d'accueil respectifs, a coordonné plusieurs événements de formation en personne et virtuels et a mené des travaux de recherche pour élaborer des documents de gouvernance afin d'aider les groupes en question à atteindre leurs objectifs de gouvernance et fiduciaires.

Les activités organisées variaient : transmission aux conseils d'administration des clients des pratiques exemplaires sur des sujets tels que la gouvernance des conseils d'administration, l'efficacité et la gestion des risques; le soutien à la rédaction de politiques internes des conseils d'administration; la coordination de diverses sessions animées par des intervenants externes, par exemple pour les initiatives de planification stratégique des conseils d'administration et l'établissement de cadres de gestion des risques et la surveillance des exigences réglementaires et juridiques s'appliquant aux régimes de retraite. Pour continuer à offrir une gamme complète de services de gouvernance à ses clients, l'équipe des services de soutien aux conseils poursuit son perfectionnement professionnel continu sur les thèmes pertinents pour les besoins constants et croissants des divers conseils d'administration et comités.

COÛTS DE LA DIVISION DES SERVICES D'ADMINISTRATION

Les clients des services d'administration de Vestcor continuent à bénéficier de notre modèle économique d'organisation à but non lucratif et de l'attention que nous portons à leurs exigences particulières en matière de besoins et de services. Les coûts globaux de notre division de l'administration, qui s'élèvent à 11,0 millions, ont augmenté d'environ 315 000 \$, soit 3,0 %, par rapport à l'année précédente.

	Année terminée le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars)		Année terminée le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux	7 213	\$	6 793	\$
Systèmes d'information	1 233		1 399	
Administration ayant trait aux clients	648		594	
Loyer des bureaux	500		495	
Bureau et frais professionnels	372		348	
Services professionnels	318		314	
Amortissement	700		726	
	10 984	\$	10 669	\$

Les dépenses de la Division des services d'administration comprennent les salaires et les avantages sociaux de près de 84 employés à temps plein, à temps partiel, occasionnels ou contractuels. Les salaires et les avantages sociaux pour l'année terminée le 31 décembre 2022 ont augmenté de 6,2 % par rapport aux coûts de 2021. Cela correspond à des augmentations annuelles modestes des rémunérations ainsi qu'à l'occupation de postes vacants. Vous trouverez d'autres renseignements sur le régime de rémunération de Vestcor dans la section « Commentaires sur la rémunération et analyse » du présent rapport annuel (voir page 40).

Les coûts des systèmes d'information ont continué à représenter une grande partie des dépenses annuelles de la Division des services d'administration. Toutefois avec la mise en oeuvre du nouveau système d'administration en 2020, nous avons constaté une baisse de 166 000 \$, soit 11,9 % des coûts liés aux systèmes d'information par rapport à l'année précédente.

Les frais de location de bureaux, les frais de bureau et professionnels et les coûts des services professionnels sont tous restés cohérents par rapport à l'année précédente.

Les coûts d'amortissement de 0,7 million reflètent l'amortissement continu des coûts du projet de système d'administration d'environ 4,5 millions de dollars.

Pour valider le caractère économique des services d'administration de régimes de retraite que nous offrons, nous participons chaque année à une étude comparative avec d'autres administrateurs de régimes de retraite canadiens. Selon ce sondage le plus récent, le coût total de nos services d'administration des régimes de retraite était de 98 \$ par participant. Notre coût par participant était le deuxième taux le plus bas, inférieur de presque 50 \$ au coût moyen des participants au sondage.

POINTS SAILLANTS DES PLACEMENTS

La description des services de gestion des placements qui suit concerne l'année terminée le 31 décembre 2022.

ACTIFS GÉRÉS

Au 31 décembre 2022, les actifs gérés (AG) atteignaient approximativement 19,9 milliards de dollars issus des mandats des clients suivants :

Client	2022		2021	
	(en millions de \$)		(en millions de \$)	
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB)	8 819,2	\$ 44,4 %	9 354,1	\$ 44,5 %
Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)	6 527,8	32,8 %	6 985,5	33,3 %
Régime de retraite des juges de la Cour provinciale (juges)	57,1	0,3 %	61,4	0,3 %
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) :				
Fonds de déclassement de Point Lepreau	446,2	2,3 %	461,6	2,2 %
Fonds de gestion du combustible épuisé de Point Lepreau	241,9	1,2 %	247,4	1,2 %
Fiducie des déchets de combustible nucléaire	187,0	0,9 %	205,3	1,0 %
Régime à risques partagés du personnel universitaire de l'Université du Nouveau-Brunswick (AESRP)	417,9	2,1 %	447,1	2,1 %
Fonds de dotation de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNBE)	64,2	0,3 %	66,6	0,3 %
Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B. (CES)	2 751,4	13,8 %	2 793,0	13,3 %
Régime à risques partagés de la Ville de Fredericton (CoF)	247,6	1,3 %	257,4	1,2 %
Pension Plan for New Brunswick Hourly Paid Employees of Fraser Papers (FPHR)	100,2	0,5 %	112,5	0,5 %
Pension Plan for New Brunswick Salaried Employees of Fraser Papers Inc. (FPSAL)	22,6	0,1 %	26,1	0,1 %
Total des AG	19 883,1	\$ 100,0 %	21 018,0	\$ 100,0 %

Le mandat de chaque client prévoit des placements dans une combinaison particulière et unique d'unités des entités de placement de Vestcor, mais pourrait avoir précédemment comporté des investissements directs dans une possibilité désormais sous la surveillance des gestionnaires de portefeuilles de Vestcor.

RENDEMENT DES PLACEMENTS – DÉFINITIONS

Le rendement des placements correspond aux revenus et aux gains ou pertes en capital réalisés et non réalisés au sein d'un ou de plusieurs portefeuilles d'actifs au cours d'une période définie. Vestcor mesure et rapporte quotidiennement le rendement en dollars canadiens au moyen d'une méthode de comptabilisation des rendements globaux. Les rendements quotidiens sont liés géométriquement pour le calcul des rendements périodiques.

Les rendements des placements exprimés sous forme de montants bruts correspondent aux montants après la déduction de toutes les dépenses de transaction et autres directement associées, mais avant la déduction des coûts de gestion des placements de Vestcor (voir page 19).

Les rendements des placements exprimés sous forme de montants nets correspondent aux montants après la déduction de tous les frais imposés pour les actifs gérés.

Outre le rendement des placements, un point important à considérer dans la gestion des portefeuilles est l'ampleur du risque de placement. Le risque de placement correspond à la probabilité ou vraisemblance d'une perte de placement en fonction du rendement prévu.

OBJECTIFS DE RENDEMENT GLOBAL DU FONDS

Vestcor se concentre sur deux objectifs principaux qui se résument comme suit :

- L'**objectif primaire de rendement des placements** est d'atteindre le rendement à long terme et le risque correspondant aux cibles particulières de chaque client.
- L'**objectif secondaire de rendement des placements** est de dépasser les indices de référence associés à long terme, après déduction de tous les frais de gestion, de la ou des valeurs ajoutées ciblées d'après l'énoncé de la politique de placement de chaque client ou d'autres directives ou lignes directrices de ce genre.

Les rendements détaillés des clients sont communiqués à leurs participants par le biais des communications de leurs organisations respectives.

RENDEMENT RELATIF PAR RAPPORT AUX INDICES

Comme l'indique le tableau ci-dessus, notre **objectif secondaire de rendement des placements** consiste à accroître la valeur des actifs de nos clients au-delà de leurs divers indices de référence pour les catégories d'actifs (rendement en sus des indices de référence) à l'aide de stratégies de gestion active. Cette valeur ajoutée devrait d'abord couvrir tous les coûts de gestion des placements, puis viser l'addition de 50 points de base (pb) (0,5 %) de plus par année. Cet objectif de valeur ajoutée a été augmenté en 2022, car il était de 42 points de base les années précédentes. Il s'agit d'une unité de mesure clé pour nos clients, qui l'est aussi par conséquent pour ce qui est de la rémunération variable en fonction du rendement de Vestcor.

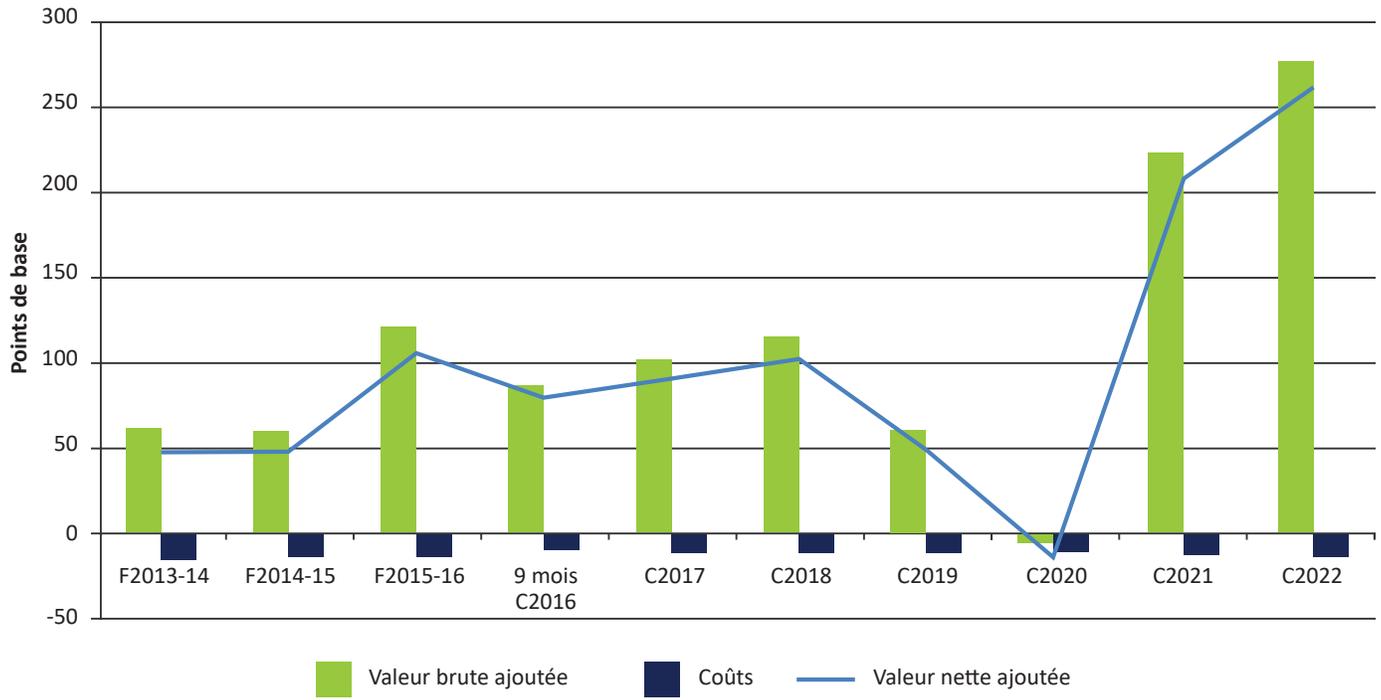
OBJECTIFS SECONDAIRES DE RENDEMENT DES PLACEMENTS

Objectif	Cibles à long terme	Année terminée le 31 décembre 2022 Taux réel	Taux annualisé sur 4 ans	Taux annualisé depuis la création (1996)
Rendement relatif net (en points de base (pb) après le calcul de tous les coûts de gestion des placements)	>= 50 pb par an	263,0	131,4	34,6

À cause de l'inflation élevée et de l'augmentation des taux d'intérêt par les banques centrales, les marchés mondiaux ont connu l'une des années les plus difficiles jamais enregistrées qui s'est répercutée négativement sur toutes les classes d'actif. Bien que cela ait entraîné un rendement nominal total de -3,63 % pour l'année civile, notre gestion active a été très solide et a dépassé notre indice de référence combiné de -6,40 %. Nos activités globales de gestion active de cette année ont contribué à dépasser de 276,8 points de base la valeur brute et de 263,0 points de base la valeur nette, soit environ 537,9 millions, après déduction de tous les frais de gestion.

Notre rendement annuel moyen à valeur à long terme sur quatre années, déduction faite de tous les coûts, était d'environ 131,4 pb par année, soit environ 1 017,9 millions en valeur supplémentaire sur la période de quatre ans. La période de quatre ans s'harmonise bien avec les objectifs de placement à long terme de nos clients et reste la plus significative pour mesurer la performance de notre gestion active. Le tableau qui suit montre l'historique de nos activités à valeur ajoutée sur les dix plus récents exercices.

RÉSULTATS DE LA GESTION ACTIVE



COÛTS DE GESTION DES PLACEMENTS

Les coûts engagés jouent un rôle important dans l'évaluation du rendement des placements. Bien que la norme de la profession à cet égard prévoit la déclaration des rendements bruts, ce sont les rendements calculés une fois les coûts déduits qui contribuent à la croissance des actifs du client. Dans un contexte équivalent, les coûts moindres donnent des rendements nets comparatifs plus élevés et permettent de tirer le maximum des actifs disponibles pour financer les objectifs des clients.

Les coûts de gestion des placements sont soumis à de nombreuses influences. Leur comparaison au sein de l'industrie démontre qu'il est généralement plus efficace de gérer les actifs à l'interne plutôt que d'impartir le processus de placement à des tiers. En outre, les stratégies de placement passives – conçues pour imiter un indice du marché, sont moins coûteuses que les stratégies actives qui reposent sur le jugement de spécialistes pour estimer la différence entre les possibilités de rendement et les indices de référence.

La structure de placement influe elle aussi sur les coûts totaux. Les placements sur le marché privé peuvent par exemple être effectués directement, au moyen de sociétés en commandite, de coinvestissements ou de fonds de structures de fonds. De telles structures pourraient occasionner des frais de gestion et d'intérêts passifs, des frais d'intérêts, des impôts, des frais d'acquisition ou d'aliénation d'actifs et d'autres charges connexes qui sont reflétés dans la valeur liquidative des placements. Une telle complexité rend toujours difficile la transparence et la surveillance des coûts au sein de l'industrie des placements.

Les entités de placement de Vestcor pourraient en outre devoir assumer des frais de transaction associés à l'échange de titres dans chaque portefeuille. Dans le cas des portefeuilles à actions ouvertes, ces coûts peuvent inclure les commissions des courtiers et les frais d'emprunt, qui sont fonction du volume des échanges effectués. Ces coûts sont reflétés dans la valeur de l'actif net des fonds de placement plutôt que dans les états financiers des sociétés.

Finalement, un facteur important à considérer est le fait que Vestcor fonctionne selon un modèle opérationnel à but non lucratif, comparativement aux tiers gestionnaires de placements (à but lucratif). Un tel modèle produit non seulement des économies considérables pour nos clients, mais permet une meilleure harmonisation des services en assurant aux clients que les conseils en matière de placement reçus sont réellement adaptés à leurs besoins particuliers.

Les états financiers vérifiés de façon indépendante de Vestcor (voir pages 61 - 75) tiennent compte des coûts de gestion des placements ci-dessous engagés pour la gestion des 19,9 milliards d'actifs gérés de l'année terminée le 31 décembre 2022 :

	2022 (en milliers de dollars)		2021 (en milliers de dollars)	
Dépenses opérationnelles internes	23 648,4	\$	22 464,7	\$
Tiers fournisseurs de services				
Frais de conseil liés aux placements	4 451,5		3 306,5	
Frais de garde de titres	15,8		21,2	
Coûts de gestion des placements totaux	28 115,7	\$	25 792,4	\$
Total des actifs gérés (en millions de \$)	19 883,1	\$	21 018,0	\$

En utilisant nos systèmes technologiques pour les activités boursières mondiales, nos professionnels de la gestion des placements gèrent à l'interne la majorité des actifs gérés à partir de nos bureaux de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Cela permet de réaliser des économies importantes au profit de nos clients. Au 31 décembre 2022, Vestcor gérait à l'interne près de 16,3 milliards de dollars, soit 82 % des actifs gérés de ses clients (17,8 milliards et 85 % respectivement en 2021).

Les coûts liés à la gestion interne des stratégies de placement, calculés par rapport à la moyenne des actifs gérés à l'interne pour l'année terminée le 31 décembre 2022, représentaient 0,12 % soit 12,1 pb (11,6 pb en 2021).

Environ 3,6 milliards de dollars, soit 18 % des placements, sont gérés à l'externe au 31 décembre 2022 (3,2 milliards ou 15 % respectivement en 2021). Ces mandats externes se présentent lorsqu'une possibilité de placement donnée ou une expertise sur une stratégie en particulier n'est pas accessible à l'interne. Une tranche de 2,7 milliards d'actifs de ce montant est liée à des placements privés gérés à l'externe et une tranche de 0,8 milliard, à des mandats ayant trait à des placements cotés en bourse.

Comme il a déjà été mentionné, les coûts externes de gestion des placements privés peuvent inclure des frais de gestion directs et indirects, des intérêts passifs, des honoraires professionnels et d'autres dépenses connexes. Ces coûts ne sont pas inclus dans les coûts de gestion des placements de Vestcor, mais ils sont plutôt retranchés du rapport sur le rendement des placements de chaque fonds commun suivant la pratique de l'industrie (voir le rendement des entités de placement de Vestcor à la page 58). Les états financiers vérifiés de chacune des entités d'investissement de Vestcor sont disponibles sous l'onglet Publications du site vestcor.org/rapportsannuels.

Les coûts des placements cotés en bourse gérés à l'externe sont facturés directement à Vestcor Inc., à titre de fiduciaire de ces fonds communs, et ils sont publiés dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net des états financiers vérifiés de Vestcor, à la page 61. Les coûts externes calculés d'après la moyenne des actifs gérés se chiffrent à 52,2 pb pour l'année terminée le 31 décembre 2022 (39,5 pb en 2021).

Au total, les coûts de gestion des placements reflétés dans les états financiers vérifiés de Vestcor Inc. pour l'année terminée le 31 décembre 2022 ont représenté environ 13,7 pdb des actifs gérés moyens. Ce chiffre est supérieur aux frais de gestion des placements de 12,7 pdb pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, en raison principalement de la diminution des actifs gérés, de l'augmentation des coûts externes de gestion et d'une augmentation de nos dépenses de primes de rendement liées à nos bons résultats en gestion de placements et aux excellents rendements des placements à valeur ajoutée qui ont dépassé les indices de référence des clients sur la période de mesure de quatre ans utilisée pour calculer les primes de rendement.

Chaque année, nous indexons nos coûts de gestion des placements. Selon les données publiées par d'autres fonds semblables du secteur public, nos résultats restent excellents. Nous avons également participé à une enquête annuelle sur les régimes de pension à prestations déterminées effectuée par CEM Benchmarking Inc. À la lumière de cette analyse comparative, nous pouvons dire avec certitude que nos coûts continuent d'être inférieurs de 20 pb environ à la moyenne de ceux de nos homologues et de 55 pb à ceux des gestionnaires du secteur privé. Cette différence de coûts correspond pour nos clients à une économie d'environ 41,0 à 112,0 millions de dollars pour l'année terminée le 31 décembre 2022 réalisée grâce à nos faibles coûts. Cet important avantage en matière de coûts est l'un des piliers de notre prestation de services depuis notre création il y a 25 ans.

RENDEMENT ANNUEL PAR CLASSE D'ACTIF

Les renseignements suivants sur le rendement annuel des placements sont organisés selon les grandes classes d'actif de Vestcor, et donnent la répartition détaillée par sous-portefeuille de classe d'actif.

Vestcor propose une structure de fonds communs constitués de fonds en fiducie à participation unitaire ainsi que des structures de sociétés en commandite pour les placements privés, au moyen desquels les clients peuvent investir selon des répartitions particulières pour réaliser leurs propres objectifs de placement. En ce qui concerne le rendement par fonds commun, consultez le rendement des entités de placement de Vestcor (pages 58 - 61). Les états financiers audités des entités d'investissement Vestcor pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 sont disponibles sur le site vestcor.org/rapportsannuels.

COMMENTAIRE SUR DES MARCHÉS

- La dernière année civile a été difficile pour les investisseurs au portefeuille diversifié, car elle a été marquée par les rendements fortement négatifs des actions et des obligations. En milieu d'année, les actions mondiales avaient baissé d'environ 18 % en dollars canadiens, tandis que l'indice obligataire universel canadien a reculé vraisemblablement de 12 % environ pour la même période de 6 mois. À la fin de l'année, un redressement modeste des actions équivalait, pour un portefeuille traditionnel composé en actions et obligations 60/40, à un rendement de -12 % pour l'année, l'une des pires années jamais enregistrées pour les investisseurs traditionnels en actions et obligations.
- Les banques centrales, surtout en Amérique du Nord, ont procédé à un important resserrement des politiques monétaires en 2022, la Banque du Canada faisant passer les taux à court terme de 0,25 % à 4,25 % en fin d'année et la Réserve fédérale américaine faisant passer son taux directeur cible à 4,5 % à partir du même point de départ.
- Bien que l'inflation semble avoir atteint son sommet au milieu de l'année, l'indice des prix à la consommation d'une année à l'autre est demeuré largement supérieur aux niveaux cibles de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale et, par conséquent, une tendance au resserrement des politiques monétaires demeure d'actualité pour l'instant.

Les investisseurs ont vécu une année difficile en 2022, marquée par un important recul pendant sa première moitié, suivi tardivement par un redressement partiel. Les marchés boursiers ont fait preuve de force au dernier trimestre, les marchés canadiens, américains, internationaux développés et émergents affichant des gains d'environ 6 %, 6 %, 15 % et 8 % respectivement pour les trois derniers mois de 2022. Malgré cela, les investisseurs dans les actions mondiales ont terminé l'année en ayant subi d'importantes baisses de valeur, ces quatre indices affichant respectivement des pertes de 6 %, 12 %, 9 % et 15 % pour toute l'année civile. Les actions canadiennes, qui ont une position surpondérée relative dans les sociétés d'énergie à rendement plus élevé et une sous-pondération relative dans les entreprises technologiques dont les rendements sont inférieurs à l'échelle internationale, ont assuré une protection modeste aux investisseurs, même si elles ont également enregistré une baisse de 6 % pour l'année.

Les actions n'ont réalisé des gains qu'au cours du quatrième trimestre et les investisseurs en obligations pourraient donc très bien diviser l'année en deux du point de vue du rendement. Au cours de la première moitié de l'année, les rendements de référence sur 10 ans des actions canadiennes ont connu un pic de près de 2 % (avec pour résultat un rendement de -12 % pour les investisseurs en obligations) alors que les investisseurs subissaient l'évolution rapide de l'inflation et de la politique monétaire. En revanche, même si les taux d'intérêt n'ont pas été parfaitement stables dans la deuxième moitié de l'année, les rendements de référence sur 10 ans ont généralement terminé l'année à un niveau semblable à leurs valeurs au 30 juin, et les investisseurs en obligations intérieures ont obtenu des rendements à peu près stables aux troisième et quatrième trimestres.

Finalement, les pertes ayant été semblables pour les obligations et les actions pour l'année civile complète, l'investisseur moyen qui détient un portefeuille diversifié d'actions mondiales et d'obligations intérieures a probablement enregistré des rendements totaux d'environ -12 % en dollars canadiens pour 2022. En général, l'année 2022 se classe probablement au troisième rang des pires années enregistrées pour les investisseurs en actions et obligations 60/40.

La diversification traditionnelle des obligations n'a pas offert de protection en cas de baisse pour les investisseurs, mais les placements moins traditionnels ont permis d'obtenir une diversification satisfaisante. Tandis que les actions canadiennes, mondiales et de marchés émergents ont enregistré des pertes de 6 %, 12 % et 15 % en 2022, les versions à faible volatilité de ces indices ont nettement mieux fait, subissant des pertes

beaucoup moins élevées de 1 %, 4 % et 8 % respectivement. Au total, les actions mondiales à faible volatilité ont affiché un rendement d'environ -3 % en dollars canadiens, comparativement à -12 % pour les indices standards. Les investisseurs en stratégies de rendement absolu ont aussi probablement obtenu des rendements relativement solides pour l'année, les couvertures du risque de perte en cas de baisse compensant les pertes des placements traditionnels.

L'inflation a été une source importante de préoccupation pour les investisseurs tout au long de 2022 et les banques centrales ont maintenu une politique monétaire plutôt caractérisée par une tendance au resserrement toute l'année. La Banque du Canada a augmenté les taux à court terme à deux reprises rien qu'au quatrième trimestre, pour une hausse totale de 1 %. La Réserve fédérale américaine, quant à elle, a augmenté son taux directeur de 1,25 % au cours de la même période. Les taux à court terme au Canada et aux États-Unis ont maintenant atteint respectivement 4,5 % et 5,0 %, significativement supérieurs aux taux directeurs de 0,25 % pendant la longue période qui a suivi la tourmente économique initiale liée à la COVID-19 en 2020. Les prix du marché indiquent que les investisseurs continuent à s'attendre à des hausses de taux à court terme pendant la première moitié de 2023, bien que les perspectives demeurent très incertaines, avec d'importants changements potentiels dans un cadre de politique monétaire fondé sur les données. Ainsi, bien que l'inflation demeure supérieure aux objectifs de ces deux économies, les valeurs de l'indice des prix à la consommation (IPC) d'une année à l'autre semblent avoir culminé au milieu de l'année et baissé constamment vers la fin 2022 et le ralentissement probable de la réduction de l'inflation à la fin 2022 aura une importante influence sur les attentes des investisseurs face à la politique monétaire en 2023.

En ce qui concerne les sources externes de risque, bien que le retour à la normale des chaînes d'approvisionnement mondiales soit partiel, les mesures de l'activité montrent que les volumes d'importation ont légèrement décliné et que les délais d'importation à la plupart des ports à conteneurs sont maintenant nettement plus courts, la majorité des ports fonctionnant à des niveaux de productivité relativement normaux. De plus, bien que la COVID continue d'être préoccupante et que les voyages d'affaires demeureront vraisemblablement compromis, les mesures des voyages d'agrément montrent une forte activité dans la plupart des marchés, y compris pour le marché intérieur chinois qui se rouvre progressivement. Ces facteurs démontrent la poursuite de la reprise – quoiqu'inégale – après les bouleversements de la période 2020-2022.

Dans l'ensemble, les investisseurs ont fait face à un environnement difficile au cours des dernières années. Les pics de volatilité significatifs tout au long de la pandémie de COVID ont rendu la gestion active difficile et ont démontré l'importance de maintenir une forte liquidité dans les portefeuilles de placements. De plus, l'échec de la diversification traditionnelle a laissé les investisseurs dans une situation de financement difficile. Par conséquent, les investisseurs dont les portefeuilles offraient une protection efficace en cas de baisse ces dernières années sont vraisemblablement bien placés pour profiter des possibilités intéressantes du marché à l'avenir, les rendements supérieurs des obligations – en particulier dans les instruments à plus court terme – offrant une possibilité aux investisseurs prêts à opérer des changements tactiques aux répartitions.

Les rendements des obligations ont considérablement augmenté l'année dernière et, pour la première fois depuis longtemps, ils contribueront réellement aux rendements attendus à moyen terme pour les investisseurs qui détiennent un portefeuille diversifié. Alors que la compensation du risque de crédit n'atteint pas des sommets sans précédent, des rendements globaux plus élevés, combinés à un risque de taux d'intérêt relativement moins élevé, ont permis aux obligations de sociétés d'afficher des rendements un peu meilleurs en 2022, ce qui les rend plus attrayantes pour l'avenir, du moins dans certains segments du marché. Pour les investisseurs qui mettent les liquidités au premier plan, le niveau relativement plus élevé des taux d'intérêt à court terme offre au moins une possibilité transitoire de maintenir les expositions, tout en réduisant les risques et en améliorant le profil de liquidité du portefeuille combiné. D'une manière générale, un portefeuille diversifié aujourd'hui a un profil de rendement attendu grandement amélioré par rapport à il y a deux ans, et en général les obligations pourraient éventuellement jouer un rôle accru dans les portefeuilles de fonds de pension à l'avenir, tant pour le potentiel de rendement que pour la gestion des risques.

PORTEFEUILLES DE TITRES À REVENU FIXE

OBJECTIFS

Vestcor propose de nombreux portefeuilles de placements à revenu fixe donnant accès à un vaste assortiment de titres à échéance et de risques selon la qualité du crédit. Ces portefeuilles peuvent être combinés pour représenter les indices standards de l'industrie ou utilisés séparément pour adapter le risque en fonction d'objectifs ou d'exigences précis de placement.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Portefeuille	AG ¹ (en millions de \$)	Rendement annuel		Rendement annualisé sur quatre ans	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
Actifs à court terme	525 \$	2,02	1,81	1,36	1,11
Obligations à rendement nominal	2 977	(12,04)	(12,34)	0,10	(0,41)
Obligations de sociétés	3 568	(9,51)	(9,87)	1,10	1,10
Titres internationaux à rendement élevé	192	(12,06)	(11,59)	1,97	1,41
Obligations à rendement réel	719	(14,70)	(14,32)	1,61	1,59

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

APERÇU

Les taux d'intérêt ont augmenté fortement pendant la première moitié de 2022, alors que les investisseurs subissaient les hausses continues de l'inflation et le resserrement de la politique monétaire de la Banque du Canada qui s'est ensuivie sous forme de taux à court terme supérieurs. Le taux de rendement des obligations de référence sur 10 ans du gouvernement du Canada a culminé en octobre à 3,67 % et a fini l'année au taux légèrement inférieur de 3,3 %, soit une hausse d'une année à l'autre de plus de 1,8 %. Les investisseurs dans les titres à revenu fixe ont donc subi cette année des rendements considérablement négatifs, ceux des obligations du gouvernement et les obligations de sociétés au Canada se chiffrant respectivement à -12,34 % et -9,87 %, les obligations de sociétés réduisant les risques dans une petite mesure en raison de leur exposition relativement inférieure au risque de taux d'intérêt.

Les banques centrales, en particulier en Amérique du Nord, ont continué à resserrer leurs politiques monétaires tout au long de l'année. La Banque du Canada a fait passer les taux à court terme de 0,25 % au début de l'année à 4,25 % en fin d'année, tandis que la Réserve fédérale américaine a fait passer ses taux à 4,50 %, également à partir de 0,25 %, les marchés obligataires continuant d'intégrer dans leurs prix 3 ou 4 autres hausses des taux de 0,25 % chacune en 2023. Avec l'augmentation considérable des taux à court terme, la courbe des taux américaine s'était inversée significativement à la fin de l'année, les rendements à deux ans étant environ supérieurs de 0,55 % aux rendements à 10 ans, au 30 décembre. En règle générale, ces courbes de taux inversées annoncent (certes imparfaitement) des tourmentes économiques à venir, bien que cette perspective puisse être obscurcie par un climat d'inflation très incertain.

Le gouvernement fédéral canadien a annoncé en 2022 qu'il mettrait fin à la pratique d'émission d'obligations à rendement réel – des obligations dont les rendements sont liés au taux d'inflation au fil du temps. Les obligations à rendement réel sont détenues à long terme dans divers portefeuilles des clients de Vestcor et ce changement au marché pourra nécessiter de prendre des mesures, bien qu'il nuira encore plus au niveau des liquidités, déjà bas dans cette section du marché.

PORTEFEUILLES D' ACTIONS PUBLIQUES

OBJECTIFS

Nous proposons deux grands types de portefeuilles d'actions publiques géographiquement diversifiées : des portefeuilles de capitalisation boursière standard et des portefeuilles d'actions à faible volatilité. Ces portefeuilles sont utilisés pour aider les clients à s'exposer à la croissance économique à long terme des régions du monde sur une base de gestion active et passive. Les clients bénéficient de l'approche de portefeuille global de Vestcor pour déplacer le risque actif vers les marchés où il est le plus bénéfique, tout en maintenant l'efficacité de la gestion passive sur certains marchés plus compétitifs où les faits justifient une approche moins audacieuse.

En 2022, nous avons continué d'accroître nos capacités dans le domaine des actions mondiales en augmentant la mise en œuvre de stratégies actives de petite capitalisation. Vestcor a commencé à couvrir les marchés à petite capitalisation du Canada, puis a mis en place une stratégie

mondiale en réponse à la demande des clients qui souhaitent une couverture de plus grande ampleur des marchés, ainsi qu'en raison de la capacité supérieure de cette stratégie de générer de l'alpha.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Portefeuille	AG ¹ (en millions de \$)	Rendement annuel		Rendement annualisé sur quatre ans	
		Portefeuille %	Indice de référence %	Portefeuille %	Indice de référence %
Capitalisation boursière pondérée :					
Actions canadiennes	822 \$	(5,45)	(5,84)	11,49	11,19
Actions canadiennes à petite capitalisation	257	(1,78)	(9,29)	15,41	9,29
Actions américaines	1 094	(13,56)	(13,62)	12,35	12,29
Actions américaines à petite capitalisation.	4	(13,58)	(15,00)	8,66	7,68
Actions internationales	624	(7,76)	(8,23)	5,86	5,57
Actions internationales à petite capitalisation.	121	(12,66)	(13,10)	s.o.	s.o.
Faible volatilité :					
Actions canadiennes	754	(0,99)	(1,08)	10,72	11,16
Actions mondiales ²	2 011	(1,10)	(3,52)	s.o.	s.o.
Marchés émergents	785	(6,72)	(7,70)	1,22	1,32

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

² Date de début : 1^{er} avril 2021

APERÇU

Les investisseurs ont subi un retour de la volatilité en 2022, à cause de la réaction fortement négative des marchés boursiers face à la montée de l'inflation et du changement rapide des politiques monétaires des banques centrales qui s'est ensuivie, caractérisées par leur tendance drastique au resserrement. Quand les banques centrales ont augmenté vigoureusement les taux pour ralentir l'activité économique et interrompre la hausse des prix, les marchés boursiers mondiaux ont chuté considérablement pendant la première moitié de l'année, les indices du marché canadien et les indices mondiaux des marchés des pays développés et des marchés émergents ayant chuté de 10 %, de 19 % et de 16 % au 30 juin. La performance relativement supérieure du marché canadien a été partiellement annulée pendant la seconde moitié de l'année quand l'affaiblissement général des prix de l'énergie a quelque peu neutralisé le redressement du marché boursier dans son ensemble et, à la fin de l'année, le marché canadien, plus exposé aux matières premières, s'était moins redressé que les marchés mondiaux, leurs rendements se chiffrant respectivement à -6 %, -12 % et -14 % en dollars canadiens pour le marché canadien, les marchés mondiaux des pays développés et les marchés émergents pour la totalité de l'année civile.

Les portefeuilles à petite capitalisation de Vestcor ont enregistré de très bons résultats en 2022, avec un rendement élevé par rapport aux indices qui a contribué à compenser la performance relativement inférieure des titres à faible capitalisation, plus volatiles et plus économiquement sensibles pendant une année difficile pour les marchés.

PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS NON TRADITIONNELS

OBJECTIFS

Vestcor propose des stratégies de placement non traditionnel qui aident les clients à mieux diversifier les bénéfices et les exposent à des placements susceptibles de réduire le risque associé à leur portefeuille par rapport aux marchés plus traditionnels des actions publiques et

à revenu fixe. Nos stratégies de rendement absolu s'appliquent à des portefeuilles gérés à l'interne déployés pour les clients sur une base autonome ainsi que par le biais d'une approche de superposition sur des actifs totaux qui se composent principalement de titres cotés en bourse conçus pour générer des rendements stables à faible corrélation avec les rendements des indices boursiers standard du marché public.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Portfeuille	AG ¹ (en millions de \$)	Rendement annuel		Rendement annualisé sur quatre ans	
		Portfeuille %	Indice de référence %	Portfeuille %	Indice de référence %
Stratégies de rendement absolu	2 069 \$	8,56	1,81	7,03	1,11
Investissements en capital	1 410	7,92	(12,15)	16,92	9,06
Immobilier	1 849	4,62	4,51	8,74	7,27
Infrastructure	1 381	13,05	8,90	9,83	6,48

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

APERÇU

Nous gérons des portefeuilles internes distincts qui offrent une variété de titres, de marchés et de stratégies gérés selon des approches à la fois traditionnelles et quantitatives. Une répartition réfléchie de ces portefeuilles, associée à un cadre bien conçu de gestion des risques, permet à la stratégie d'atteindre l'objectif fixé, soit des rendements positifs à faible risque, sans l'exposition aux risques imprévus découlant souvent des portefeuilles à rendement absolu et à stratégies multiples tels que les fonds spéculatifs. Bien que chaque stratégie soit gérée de manière prudente et diversifiée par une équipe de gestion des portefeuilles, nous recourons aussi à une méthode combinée de budgétisation des risques du portefeuille afin de gérer efficacement le risque et de le prévoir au budget dans tous les environnements de marché. En déplaçant au besoin les allocations de capital et de risque vers leurs emplacements les plus favorables, la stratégie a réussi à produire des rendements positifs importants tout en ayant une corrélation minimale avec les marchés traditionnels et une volatilité inférieure de moitié à celle des fonds spéculatifs traditionnels.

En 2022, la stratégie de rendement absolu a généré des rendements de 8,56 %, avec des contributions positives à la fois des sous-portefeuilles fondamentaux axés sur les événements et des sous-portefeuilles gérés de manière quantitative.

Le portefeuille d'actions privées de Vestcor est diversifié selon l'aspect géographique, le secteur d'activité et la devise. Les placements sont effectués au moyen d'une combinaison d'engagements dans des fonds externes, des coinvestissements avec des gestionnaires de fonds et des placements directs gérés à l'interne. En 2022, le portefeuille a produit des rendements extrêmement positifs de près de 8 % et a largement dépassé son indice de référence des actions publiques, qui a enregistré un rendement de -12,15 % pour l'année. Sur la période à long terme de quatre ans, les actions privées ont obtenu un rendement de 17 %, surpassant l'indice de référence du portefeuille de plus de 8 % par an.

Le portefeuille d'immobilier possède deux volets : des titres de la fiducie de placement immobilier (FPI) d'Amérique du Nord et l'immobilier privé, sous forme d'intérêts dans des sociétés en commandite, de coinvestissements directs et de participations directes. L'équipe d'actifs réels nouvellement formée a déployé un capital important dans des placements immobiliers directs au cours de l'année 2022 et, malgré la volatilité de cette année-là, le portefeuille combiné a obtenu un rendement de près de 4,6 % par rapport à un indice de référence de 4,5 %.

Le portefeuille d'infrastructure de Vestcor possède deux volets. En premier lieu, l'infrastructure privée sous forme d'engagements dans des sociétés en commandite ainsi que des coinvestissements diversifiés par emplacement géographique, devise et type d'actif. Le deuxième volet consiste en un portefeuille d'infrastructure publique interne qui devrait produire un rendement à long terme et des caractéristiques de risques sur le plan privé. En 2022, le portefeuille combiné a réalisé un rendement de 13,05 %, comparativement à 8,9 % pour l'indice de référence.

RÉSUMÉ DU RENDEMENT DES FONDIS TOTAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

Voici un résumé du rendement de tous les actifs gérés par Vestcor depuis sa création en avril 1996.

	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création %
Fonds totaux de Vestcor	(3,63)	2,71	4,11	5,97	5,18	7,30	6,92
Indice de référence	(6,40)	0,18	2,41	4,53	3,80	6,14	6,45

GESTION DES RISQUES

Vestcor est confrontée à un certain nombre de risques dans l'accomplissement des différents mandats de ses clients. Le cadre de gestion des risques d'entreprise, dont on peut consulter le résumé à vestcor.org/apercu, fixe l'orientation et la structure nécessaires à l'organisation pour réagir aux risques émergents et s'y adapter.

La gestion des risques est un élément clé de maintien de la stabilité des cotisations et des prestations des régimes de retraite et d'élimination des risques injustifiés que nos activités de gestion des placements pourraient faire courir aux actifs de nos clients. Toutes les décisions relatives aux placements se prennent dans un contexte de risque qui ne vise pas seulement les rendements attendus de nos activités, mais aussi les gains et les pertes pouvant être directement liés à ces dernières.

SUPERVISION DU CONSEIL

Bien que, conformément à son mandat, la direction soit principalement chargée de gérer les risques, le conseil d'administration a, pour sa part, la responsabilité de comprendre ces derniers, ainsi que les systèmes mis en place par la direction pour les atténuer et les gérer. Dans cette mission, il est assisté par ses comités auxquels la supervision de certains risques a été confiée. Le conseil est toutefois explicitement responsable de la supervision des risques associés aux placements, aux risques fiduciaires et à la stratégie d'entreprise.

Au sein du conseil, le comité des ressources humaines et de la rémunération se charge des risques liés aux employés et au milieu de travail. Cette responsabilité englobe le leadership du président et chef de la direction, la capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié et motivé, le développement du leadership et le plan de relève ainsi que les politiques et les pratiques de gestion des ressources humaines. Le comité de gouvernance met l'accent sur le leadership et l'efficacité du conseil d'administration ainsi que sur la réputation et l'image publique de Vestcor. Le comité de vérification a pour fonction de surveiller les risques financiers, y compris les risques liés aux systèmes de contrôle interne, ainsi que la communication de l'information financière et les risques de fraude.

FONCTION DE VÉRIFICATION INTERNE

Le comité de vérification du conseil d'administration a recours à une fonction de vérification interne indépendante faisant appel à des employés internes ainsi qu'à des experts-conseils en vérification indépendants externes, pour aider le comité à s'assurer que les contrôles internes et les systèmes d'information utilisés par Vestcor sont appropriés et efficaces. La fonction de la vérification interne relève directement du comité de vérification. La vérification interne assure un examen rotatif d'un univers de vérification couvrant l'ensemble des politiques et des processus organisationnels suivis par Vestcor.

ACTIVITÉS DE GESTION

Vestcor est doté d'une équipe indépendante de gestion des risques supervisés par le gestionnaire des risques. Ce dernier est chargé de l'élaboration, de la communication et de l'administration du cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor. De plus, il dirige le conseil de gestion des risques d'entreprise et rend compte directement au président du comité de vérification.

Vestcor compte sur divers comités de gestion des risques qui surveillent et traitent les questions émanant du cadre de gestion des risques d'entreprise. Ces comités ont également une composition interfonctionnelle regroupant des membres de la direction et du personnel et comportant des recouvrements qui favorisent de riches échanges de points de vue.

Conseil de gestion des risques d'entreprise (CGRE)

Conformément à son mandat, le CGRE doit examiner chaque trimestre la situation du cadre de gestion des risques d'entreprise avant la présentation du rapport matriciel trimestriel des risques et des principaux indicateurs de risque au comité de vérification, et informer le président et chef de la direction des risques émergents.

Pour remplir son mandat, le CGRE examine :

- un rapport trimestriel des principaux indicateurs de risque;
- des analyses hebdomadaires du capital à risque et du capital à risque des politiques relatives à la combinaison des avoirs, y compris la détermination des prévisions de risques;
- une analyse trimestrielle des liquidités des clients;
- des rapports mensuels sur l'exposition aux risques de contrepartie;
- des rapports trimestriels de conformité des prêts de titres;
- les résultats de l'évaluation annuelle des risques de fraude menée par la direction;
- les recommandations des examens de vérification interne.

Comité de gestion des risques de placement (CGRP)

Conformément à son mandat, le CGRP est responsable des tâches suivantes :

- surveiller les mesures des risques de placement;
- examiner les résultats des tests de tension de la combinaison des avoirs et des tests de contrôle;
- étudier les risques associés aux nouvelles stratégies et aux nouveaux produits de placement;
- proposer des procédures pour mesurer et surveiller les risques, sous réserve de leur approbation par le chef des placements et en respectant les paramètres définis par le conseil et nos clients.

Comité de supervision de la gestion des échanges (CSGE)

Conformément à son mandat, le CSGE est responsable des tâches suivantes :

- surveiller les politiques et les pratiques d'échange;
- approuver le choix des courtiers afin d'assurer des échanges optimaux;
- gérer l'exposition aux risques de contrepartie des courtiers.

Comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information (CGRLTI)

Conformément à son mandat, le CGRLTI est responsable des tâches suivantes :

- participer à la création et à l'orientation future de la stratégie des TI;
- approuver les nouvelles demandes d'évaluation des risques;
- surveiller le respect des politiques et procédures des TI;
- superviser les risques en matière de cybersécurité.

Équipe du plan de continuité des opérations (PCO)

Conformément à son mandat, l'équipe du PCO est responsable des tâches suivantes :

- créer et mettre en place le plan de continuité des opérations prévoyant la reprise après sinistre et la préparation aux pandémies;
- examiner les situations de catastrophes potentielles;
- utiliser des tests actifs et passifs pour évaluer les protocoles de réponse.

Comité de santé et de sécurité au travail

Conformément à son mandat, le comité de santé et sécurité au travail examine les risques liés au milieu physique.

Comité de protection de la vie privée

En vertu de son mandat, le comité de protection de la vie privée doit :

- superviser toutes les activités pouvant menacer la vie privée des clients/participants aux régimes;
- élaborer des politiques, des procédures et des mesures de protection de la vie privée;
- promouvoir la formation continue et la sensibilisation du personnel;
- surveiller le respect des politiques;
- enquêter et répondre aux plaintes et aux incidents.

Comité d'évaluation

Conformément à son mandat, l'équipe du comité d'évaluation est responsable des tâches suivantes :

- examiner les évaluations pour tous les placements opportunistes privés locaux et les titres à revenu fixe fondés sur les marges;
- examiner les évaluations des autres actions ouvertes de niveau 2 ou 3 en selon les Normes internationales d'information financière;
- tenir à jour le manuel des procédures d'évaluation conformément aux bonnes pratiques commerciales et à des contrôles internes efficaces.

GOUVERNANCE ORGANISATIONNELLE

Conformément à la *Loi sur Vestcor*, Vestcor a été créée en 2016 en tant que société sans capital-actions à but non lucratif qui appartient à ses membres, actuellement le RRSPNB et le RPENB (les « membres fondateurs ») par l'intermédiaire d'une société actionnaire nommée Société Vestcor.

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de Vestcor sont nommés par Vestcor Corp., suivant les recommandations d'un comité spécial de mise en candidature et du conseil d'administration de Vestcor. Une matrice de compétences est préparée par le comité spécial de mise en candidature afin d'assurer une diversité qui convient d'expérience et de compétences au sein du conseil. Un cabinet de recrutement professionnel peut être engagé afin d'aider le comité à solliciter et à évaluer les candidats en fonction de cette matrice de compétences.

La *Loi sur Vestcor*, l'entente entre membres et les règlements administratifs établissent les tâches et les responsabilités du conseil d'administration. De plus, dans le cadre d'une politique d'indépendance des administrateurs qui cherche à minimiser les conflits potentiels en ce qui concerne le fonctionnement du conseil d'administration, le conseil actuel opère avec huit administrateurs ayant déclaré leur indépendance totale et un non indépendant, conformément à la politique.

Le conseil a pour principale fonction de superviser les activités de Vestcor à titre d'administrateur des régimes de retraite et d'avantages sociaux et à titre de gestionnaire de placements des fonds gérés. Il s'assure que toutes les opérations de Vestcor sont de nature purement commerciale et que les décisions prises et les gestes posés reposent sur de saines pratiques commerciales dans l'intérêt supérieur de ses clients, comme l'exige la *Loi sur Vestcor*.

Le conseil d'administration est chargé de la gestion et de l'orientation stratégique de Vestcor. Ses tâches englobent, entre autres, la définition de la mission, de la vision et des valeurs de la société; le maintien de relations efficaces avec le président et chef de la direction; et la supervision du processus de planification opérationnelle, de la situation et des résultats financiers, de la gestion des risques, des contrôles internes et systèmes d'information, des ressources humaines, des communications et des relations avec les intervenants. Pour assurer une efficacité constante, le conseil réalise une autoévaluation de ces responsabilités.

Trois comités assistent le conseil dans ses démarches : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération, et le comité de gouvernance, dont les rapports suivent. Le comité des ressources humaines et de la rémunération et le conseil d'administration examinent et approuvent les dirigeants de la société qui sont responsables de la gestion quotidienne de l'organisation.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance opérationnelle en consultant notre site Web au vestcor.org/gouvernance. Des renseignements sont fournis à propos de la législation régissant nos activités, de la composition du conseil, des mandats du conseil et des comités, des lignes directrices relatives aux mises en candidature, de la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, et du code de déontologie et de conduite des affaires.

PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

Les membres du conseil sont tenus d'assister aux réunions du conseil et des comités dont ils sont membres. Le tableau qui suit fait état du nombre de réunions ordinaires tenues et de la participation de chacun des administrateurs nommés.

Administrateur nommé	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de gouvernance	Comité des ressources humaines et de la rémunération
Michael Walton	8/8	4/4	3/4	3/4
Michel Allain	8/8	s.o.	s.o.	4/4
Tanya Chapman	8/8	s.o.	3/3	4/4
Lori Clark	5/8	1 ²	4/4	1 ²
Michel Doiron	7/8	1 ²	s.o.	4/4
David Losier	8/8	4/4	4/4	2/4
Eleanor Marshall ¹	8/8	4/4	2/2	3/4
Tim Mawhinney	8/8	4/4	s.o.	s.o.
Daniel Murray ³	5/5	2/2	2/2	s.o.
Cathy Rignanesi	8/8	4/4	4/4	s.o.

¹ Présidente du comité de gouvernance à compter du 1^{er} juillet 2022

² Les nouveaux administrateurs peuvent assister à toutes les réunions des comités en tant qu'observateurs.

³ Mandat a expiré le 30 juin 2022

Un comité spécial de nomination s'est réuni début 2022 pour passer en revue les mandats des administrateurs venant à expiration le 30 juin 2022. Trois administrateurs existants ont exprimé leur intérêt pour la reconduction de leur mandat et un quatrième a informé auparavant le comité qu'il prévoit prendre sa retraite du conseil à l'expiration de son mandat. Conformément aux lignes directrices pour la nomination des nouveaux administrateurs, le comité spécial de nomination a transmis ses recommandations formelles finales de renouvellement des mandats à la Société Vestcor. Une résolution formelle a été transmise ultérieurement pour approbation au conseil d'administration de la Société Vestcor, avec effet le 1^{er} juillet 2022. De plus, le comité spécial de nomination a avisé le conseil de la Société Vestcor que le conseil de Vestcor Inc. était en train d'entamer un projet d'examen externe de la gouvernance et qu'il effectuerait sous peu avec l'équipe de direction un examen du plan stratégique après la pandémie de COVID. Par conséquent, il estime qu'il vaudrait mieux repousser pour l'instant le recrutement d'un nouvel administrateur et fonctionner avec les neuf administrateurs restants, car ces initiatives pourraient éclairer davantage la gouvernance future du conseil.

La formation continue des administrateurs prévoit une exposition aux nouvelles pertinentes et aux articles d'intérêt ainsi qu'un programme de séances de formation. En 2022, ces séances ont été consacrées à la comparaison entre le cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor et le projet de ligne directrice Gestion du risque opérationnel de 2022 du Bureau du surintendant des institutions financières, à un atelier sur les scénarios de cybersécurité, à une mise à jour sur le processus de budgétisation des risques de Vestcor, à une mise à jour sur les ressources humaines du secteur des pensions et à la présentation du rapport sur l'investissement responsable et de l'exposition aux risques climatiques de Vestcor qui s'appuyait sur le rapport du Groupe de travail sur l'information financière relatif aux changements climatiques. Les administrateurs ont également suivi les webinaires éducatifs, animés par Vestcor en 2022 à l'intention des clients, notamment sur les contrôles de sécurité, la présentation de notre nouvel énoncé de mission et du premier rapport de Vestcor sur l'investissement responsable. Vestcor est également membre de l'Institut des administrateurs de sociétés pour s'assurer que les administrateurs et la direction ont facilement accès aux meilleures pratiques de gouvernance émergentes.

DÉCISIONS DU CONSEIL

Outre les sujets soumis par les comités du conseil (voir les rapports des comités ci-dessous), les principales décisions prises par le conseil d'administration de Vestcor durant l'année terminée le 31 décembre 2022 ont été les suivantes :

- Approbation de la nomination d'E. Marshall à titre de membre et de présidente du comité de gouvernance à compter du 1^{er} juillet 2022;
- Approbation de l'établissement du comité spécial de nomination pour faire face aux expirations des mandats des administrateurs de 2022;
- Recommandation à notre actionnaire, la Société Vestcor, le renouvellement du mandat de trois administrateurs restants au conseil d'administration de Vestcor Inc.;

- Approbation des paiements de rémunération du programme de primes de rendement 2022, y compris le facteur d'attribution individuel d'après les réalisations du plan d'affaires 2022;
- Approbation des modifications aux contrôles des investissements, y compris le registre des limites quotidiennes des mains courantes et des règlements, et les limites des opérations de change;
- Approbation des modifications apportées aux analyses comparatives du changement applicables à deux profils des entités de placement Vestcor et de la création de deux nouvelles entités de placement Vestcor pour tenir compte de l'évolution de la composition de l'actif des clients et de modifications administratives mineures;
- Approbation de la mise à jour des lignes directrices pour l'investissement responsable de Vestcor;
- Approbation du premier rapport de Vestcor sur l'investissement responsable;
- Recommandation à l'actionnaire de reconfirmer la nomination de KPMG en tant que vérificateur indépendant du Groupe Vestcor pour l'année se terminant le 31 décembre 2022, ce qui a été approuvé;
- Approbation de l'énoncé de mission de Vestcor;
- Approbation du plan d'activités annuel et des pondérations de 2023 en vue du programme de primes;
- Recommandation à l'actionnaire des budgets d'exploitation et d'immobilisations de 2023 de Vestcor Inc., lesquels ont été approuvés.
- Approbation des objectifs de 2023 pour le président et chef de la direction;
- Approbation du calendrier 2023 des rapports du conseil et des comités;
- Approbation du démarrage du processus de nomination d'une personne chargée de la présidence du conseil à la suite de l'annonce de la démission de son président actuel avec effet le 30 juin 2023.

RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les lignes qui suivent font état des rapports des comités du conseil d'administration pour l'année terminée le 31 décembre 2022.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

En vertu de son mandat, le comité de vérification est chargé d'assister le conseil dans la surveillance de l'intégrité des processus d'information et de divulgation financières de Vestcor, notamment :

- la supervision des affaires financières de Vestcor et des entités de placement de Vestcor, notamment la sélection des politiques comptables à suivre pour la préparation des états financiers et la transparence de la divulgation des renseignements financiers;
- la nomination de vérificateurs externes qualifiés et indépendants, ce qui comprend une évaluation annuelle de la qualité de la vérification externe et un examen périodique des politiques du comité concernant la rotation des partenaires de vérification et l'approbation préalable des honoraires de vérification et des autres honoraires du vérificateur externe et leurs répercussions sur l'indépendance du vérificateur;
- la sélection, l'évaluation, le maintien et le rendement de la fonction de vérification interne, y compris l'exhaustivité de l'univers de vérification, l'approbation du plan de vérification annuel et une évaluation régulière de l'efficacité de la fonction de vérification interne;
- l'adéquation et l'efficacité des contrôles internes de Vestcor et des systèmes d'information de gestion utilisés pour produire des informations financières et de gestion précises, appropriées et opportunes;
- la solidité du programme et des stratégies de gestion des risques d'entreprise de la direction permettant de repérer et d'atténuer les risques financiers;
- le respect des questions juridiques et réglementaires.

La direction a la responsabilité de préparer des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que ce soit en raison de fraude ou d'erreur, et de veiller au respect des politiques comptables, des processus, des procédures et des systèmes de contrôle interne pertinents pour assurer la conformité aux normes comptables ainsi qu'aux lois et règlements applicables. Le vérificateur externe a la responsabilité de planifier et de réaliser la vérification des états financiers annuels.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2022 :

États financiers et autres

- Examen des rapports sur les fonds globaux de certains clients, conformément aux normes GIPS® (Global Investment Performance Standards) et aux normes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :
 - o Fonds global du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick;
 - o Fonds global du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick;
 - o Fonds global du Régime de retraite des juges de la Cour provinciale;
 - o Fonds global du Régime de pension du personnel cadre des districts scolaires du Nouveau-Brunswick;
 - o Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick;
 - o Fonds global du régime de pension à risques partagés de la Ville de Fredericton;
 - o Fonds global d'actions internationales à faible volatilité;
- Examen des rapports de New Brunswick Hourly Paid Employees of Fraser Papers Inc. et de New Brunswick Salary Paid Employees of Fraser Papers Inc. Les rapports sur le fond global sont conformes aux normes GIPS® pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022 et nous avons recommandé leur approbation par le conseil;
- Examen du rapport sur le fonds total de récupération environnementale conformément aux normes GIPS® pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen du rapport sur le fonds total du régime de pension à risques partagés des employés du corps universitaire de l'Université du Nouveau-Brunswick conformément aux normes GIPS® pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen des états financiers vérifiés des entités de placement de Vestcor visant l'année terminée le 31 décembre 2022 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen des états financiers vérifiés de Vestcor visant l'année terminée le 31 décembre 2022 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen de l'ébauche du rapport annuel de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2022 et recommandation de son approbation par le conseil, sous réserve de l'examen et de l'approbation par le comité de la gouvernance et par le comité des ressources humaines et de la rémunération des documents qui les concernent;
- Examen de l'ébauche du communiqué de presse annonçant la publication du rapport annuel de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2022 et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen des états financiers trimestriels non vérifiés des entités de placement de Vestcor et de Vestcor, ainsi que des agréments des gestionnaires en ce qui a trait aux changements apportés aux politiques comptables, aux estimations comptables d'importance, à l'adéquation des contrôles internes en matière de déclaration financière et aux événements qui s'en sont suivis;
- Suivi de l'achèvement des activités d'information financière internes et des clients;
- Approbation des politiques d'évaluation des placements en titre de Vestcor.

Contrôles internes et systèmes d'information

- Réception du dernier rapport d'étape relatif au suivi de l'avancement des mesures correctives prises par la direction dans le cadre des conclusions des vérifications externes précédentes en matière de contrôle interne (tous les points ont été traités);
- Examen et recommandation au conseil d'administration pour approbation du rapport sur les constatations relatives à l'assurance de la qualité des contrôles d'une société de services (CSS 1) de type 1 pour l'année 2021 et plan d'assurance de qualité CCS 1 de type 2 pour l'année 2022.
- Examen et recommandation au conseil d'administration pour approbation du premier rapport sur les contrôles de société de services (CCS 1) de type 1 (rapport ponctuel). Réception d'un rapport trimestriel sur l'avancement de l'élaboration du rapport CCS 1 de type 2 (rapport sur une période donnée);
- Réception et examen d'un rapport trimestriel sur le cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor, y compris la matrice des risques d'entreprise et les indicateurs de risques clés;
- Réception d'un compte rendu sur le plan stratégique quinquennal des TI de Vestcor.

Gestion des risques

- Achèvement de l'examen annuel de la politique de gestion des risques de fraude et recommandation de son approbation par le conseil d'administration;
- Examen des conclusions de la direction sur l'évaluation des risques de fraude en 2021;
- Examen de la liste annuelle des principaux fournisseurs de Vestcor;
- Examen et approbation des mises à jour du Manuel des politiques de réglementation des valeurs mobilières;
- Réception et examen d'une version révisée du cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor et recommandation de son approbation par le conseil d'administration;
- Examen et approbation des recommandations de la direction au sujet du programme d'assurance organisationnel et recommandation de son renouvellement par l'actionnaire;
- Achèvement de l'examen annuel du mandat, du rôle et des responsabilités du gestionnaire de risques;
- Examen et approbation du rapport annuel de conformité aux lois sur les valeurs mobilières du chef de la conformité.

Vérification interne

- Réception et approbation des rapports de vérification interne trimestriels décrivant les travaux réalisés par la fonction de vérification interne et comprenant des recommandations et les réponses des membres de la direction;
- Examen bisannuel et approbation du mandat des vérificateurs internes (aucune modification recommandée);
- Approbation du plan de vérification interne de 2023, y compris les projets, le budget, l'univers de vérification mis à jour et un plan de perfectionnement à l'intention du gestionnaire de la vérification interne;
- Réception et examen de la confirmation annuelle de l'indépendance du vérificateur interne;
- Approbation de la portée et de la mission de KPMG de réaliser un examen externe de haut niveau du programme de vérification interne de Vestcor;
- Rencontre trimestrielle à huis clos avec le vérificateur interne.

Vérificateur externe

- Examen de la mission du vérificateur externe, du plan de vérification, du calendrier, de la dotation en personnel et des coûts des états financiers de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2022 et des états financiers des entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2022 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Autorisation préalable de tous les services de non-vérification, fiscaux et autres devant être assurés par le vérificateur externe conformément à la politique d'approbation préalable des services de vérification et de non-vérification du comité de vérification;
- Examen de la politique révisée concernant la rotation des partenaires de la vérification et recommandation de son adoption par le conseil;
- Examen du rapport du vérificateur externe sur les conclusions de la vérification visant l'année terminée le 31 décembre 2022 et obtention d'une confirmation de l'indépendance du vérificateur externe;
- Rencontre à huis clos avec le vérificateur externe;
- Réception des commentaires de la direction concernant l'efficacité et la qualité de la vérification externe;
- Achèvement d'une évaluation du vérificateur externe résultant en une recommandation à l'actionnaire pour le renouvellement du mandat du vérificateur externe pour la vérification du 31 décembre 2022;
- Révision et confirmation de la politique d'embauche des employés et partenaires du vérificateur externe telle qu'approuvée à l'origine, afin de s'assurer de l'indépendance de la vérification externe.

Objectifs du comité

- Réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du comité de vérification pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions;
- Examen des réalisations du comité de vérification pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 et établissement des objectifs du comité pour 2023.

Autres

- Exécution de l'examen annuel du mandat du comité de vérification et recommandation de modifications au conseil d'administration pour approbation;
- Réception et examen du compte rendu trimestriel sur la surveillance de la cybersécurité et du tableau de bord de la cybersécurité;
- Examen des modifications suggérées au Manuel des politiques de réglementation des valeurs mobilières et formulation au conseil d'administration d'une recommandation d'approbation;
- Réception du rapport trimestriel de conformité juridique et réglementaire;
- Réception du rapport trimestriel sur le recours collectif auquel Vestcor a participé en tant que demandeur, en vertu de ses lignes directrices pour l'investissement responsable;
- Examen de l'autoévaluation annuelle de la cybersécurité par l'équipe informatique.

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité de vérification.

C. Rignanesi (présidente), D. Losier, E. Marshall, T. Mawhinney, M. Walton (nommé d'office).

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

En vertu de son mandat, le comité de gouvernance est chargé d'aider le conseil d'administration à remplir ses obligations en mettant l'accent sur la gouvernance et les politiques publiques afin d'améliorer les résultats de Vestcor et de garantir que ses politiques et pratiques de gouvernance et de communication respectent les pratiques d'excellence les plus récentes. Pour y parvenir, il examine chaque année le mandat du conseil et de chaque comité connexe, toutes les politiques du conseil et les lignes directrices relatives aux mises en candidature des nouveaux administrateurs. Il supervise également la politique de communication organisationnelle, les programmes d'orientation et de formation des administrateurs, ainsi que le code de déontologie et de conduite des affaires. Le comité de gouvernance peut ou doit également recommander au conseil d'administration des procédures appropriées pour l'évaluation de l'efficacité du conseil d'administration, du président, des administrateurs et des comités.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2022 :

Documents et activités de gouvernance

- Examen annuel et recommandation au conseil de l'approbation des modifications apportées aux mandats du conseil d'administration de Vestcor et de ses comités de gouvernance, de vérification et des ressources humaines et de la rémunération;
- Achèvement de l'examen annuel de la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, du code de déontologie et de conduite des affaires, des lignes directrices pour la nomination des administrateurs et de la matrice des compétences et des mandats des administrateurs et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Achèvement de l'examen bisannuel des documents relatifs à la rémunération des administrateurs : la politique de rémunération des administrateurs et du président du conseil d'administration, l'aperçu de la philosophie en matière de rémunération des administrateurs et la politique sur les déplacements et les dépenses des administrateurs;
- Examen du projet de divulgation de la gouvernance d'entreprise pour le rapport annuel de 2022 et recommandation de son approbation par le conseil.

Éthique

- Examen du rapport annuel de conformité au code de déontologie et de conduite des affaires par le personnel et les administrateurs;
- Réception trimestrielle d'un rapport d'étape de conformité du personnel au code de déontologie et de conduite des affaires.

Nominations d'administrateurs

- Réception d'une lettre du comité spécial de nomination des administrateurs recommandant à notre actionnaire, la Société Vestcor, le renouvellement du mandat de trois administrateurs existants avec effet le 1^{er} juillet 2022 et, de plus, la poursuite du fonctionnement du conseil avec seulement neuf administrateurs jusqu'à l'achèvement de l'examen externe de la gouvernance, celle-ci étant estimée préférable du point de vue de la stratégie et de l'efficacité;
- Examen de l'ajout d'un lien au site Web aux fins de nomination des futurs administrateurs et recommandation de son approbation par le conseil;
- Rôle de groupe de rétroaction pour le président du conseil en recommandant pour approbation au conseil la nomination d'une nouvelle membre et présidente du comité de gouvernance à partir du 31 juillet 2022.

Rémunération des administrateurs

- À la suite de la réception et de l'examen de l'étude indépendante sur la rémunération des administrateurs réalisée en 2020 par Willis Towers Watson, recommandation de l'approbation par le conseil et par le conseil de la Société Vestcor de légères modifications à la politique de rémunération des administrateurs et du président du conseil d'administration, avec effet le 1^{er} janvier 2023;
- Approbation d'un rapport sur la rémunération et les dépenses des administrateurs pour l'année terminée le 31 décembre 2022;
- Approbation d'un rapport sur les demandes de remboursement des frais de déplacement du président et du président et chef de la direction pour l'année terminée le 31 décembre 2022.

Orientation et formation des administrateurs

- Renouvellement de l'adhésion de la société à l'Institut des administrateurs de sociétés pour la fourniture de formation et de documentation de référence précieuses à la direction et aux administrateurs.

Efficacité du conseil

- Réception des résultats de l'évaluation réalisée par chaque administrateur à la suite de chaque réunion du conseil pour faciliter la détermination des améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions;
- Examen d'un rapport d'étape sur les objectifs d'amélioration du conseil déterminés dans le cadre du processus d'évaluation du conseil d'administration réalisé sous sa direction en 2020;
- À la suite d'une demande de propositions (DP) pour un examen externe de la gouvernance, réception et examen des résultats de la DP et recommandation de l'approbation par le conseil de BoardWorks Consulting Inc. pour réaliser cet examen. Réception, examen des résultats de l'examen et d'un plan de travail 2023-2025 connexes et de ses implications pour les ressources et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen des réalisations du conseil au cours de l'année terminée le 31 décembre 2022 et discussion des objectifs visant à améliorer son efficacité en 2023, en tenant compte des résultats de l'examen externe de la gouvernance.

Communications et politique publique

- Examen du plan stratégique de communication 2023-2024 de Vestcor et recommandation de son approbation par le conseil;
- Réception d'un rapport de suivi trimestriel de la couverture médiatique de l'équipe des communications.

Objectifs du comité

- Réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du comité de gouvernance pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions;
- Examen des réalisations du comité de gouvernance au cours de l'année terminée le 31 décembre 2022 et discussion sur les objectifs visant à améliorer son efficacité en 2023, en tenant compte des résultats de l'examen externe de la gouvernance.

Autres

- Réception d'un compte rendu trimestriel sur les mandats des nouveaux clients éventuels;
- Approbation d'un processus de surveillance active pour l'enregistrement et le maintien du statut de chaque administrateur en tant que personne autorisée en vertu de la réglementation provinciale sur les valeurs mobilières.

Le présent rapport a été approuvé par les membres du comité de gouvernance.

E. Marshall (présidente), C. Rignanesi, D. Losier, T. Chapman, L. Clark et M. Walton (nommé d'office).

RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

En vertu de son mandat, le comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR) est chargé d'aider le conseil d'administration à remplir ses obligations concernant la rémunération des employés, la relève des cadres et les politiques et pratiques en matière de ressources humaines. Dans ce cadre, il procède chaque année à l'évaluation du rendement du président et chef de la direction. Il supervise également les changements apportés aux principes de rémunération, à la rémunération et aux avantages sociaux, aux systèmes de primes incitatives, à la structure organisationnelle, au développement du leadership et au plan de relève. De plus, il veille au respect par la direction des lois et règlements en matière d'emploi et supervise les systèmes de gestion des risques afférents aux ressources humaines de Vestcor.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2022 :

Évaluation du président et chef de la direction

- Examen annuel du rendement du président et chef de la direction;
- Examen et approbation du rendement du président et chef de la direction par rapport aux objectifs du président et chef de la direction et du plan d'activités pour l'année terminée le 31 décembre 2022.

Rémunération et avantages sociaux des employés

- Examen d'une comparaison des objectifs en matière de valeur ajoutée relative du rendement à long terme avec ceux des pairs et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen des pondérations individuelles de réussite du plan d'activités annuel pour l'année terminée le 31 décembre 2022 et recommandation de leur approbation par le conseil;
- Examen des résultats de l'entreprise pour l'année terminée le 31 décembre 2022 par rapport au plan d'affaires annuel et recommandation de l'approbation par le conseil du montant total des primes de rendement basées sur la carte de pointage interne et des primes de rendement basées sur les primes individuelles pour l'année se terminant le 31 décembre 2022;
- Examen d'un document d'information mis à jour sur la rémunération du personnel de Vestcor et d'une nouvelle foire aux questions sur les rémunérations et recommandation de leur approbation par le conseil.

Cessation d'emploi

- Sans objet. Aucune cessation d'emploi portée à l'attention du comité en 2022.

Code de déontologie et de conduite des affaires

- Sans objet. Aucune question soulevée par le comité de gouvernance en 2022.

Structure organisationnelle

- Discussion continue tout au long de l'année concernant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les ressources humaines et les répercussions du plan d'action COVID-19 de Vestcor.
- Réception d'une proposition de structure organisationnelle pour l'élaboration du budget de 2023 et d'un plan stratégique triennal pour le personnel. Transmission par la direction d'un aperçu des ressources en employés proposant plusieurs nouveaux postes qui faciliteront la réalisation des activités supplémentaires de supervision et de vérification, répondront aux difficultés liées à l'augmentation du volume de travail et aux besoins liés à la croissance, aux besoins en personnel d'appoint et au soutien de la relève.

Développement du leadership et plan de relève

- Examen du plan de relève pour le président et chef de la direction et les membres de la haute direction, y compris les mesures de remplacement d'urgence, et recommandation de son approbation par le conseil;
- Examen de l'évaluation des lacunes en leadership et des plans de perfectionnement des candidats identifiés pour la relève réalisés par la direction;
- Réception de comptes rendus réguliers sur les activités de recrutement de la direction.

Planification et politiques des ressources humaines

- Recours aux services d'une personne spécialiste des ressources humaines pour faciliter l'élaboration d'un plan stratégique amélioré des ressources humaines :
 - o Examen des grandes lignes d'un nouveau plan stratégique de gestion des ressources humaines – notre Stratégie du personnel 2022–2025 – et recommandation de son adoption par le conseil,
 - o Examen d'un plan stratégique triennal de gestion du personnel et recommandation de son adoption par le conseil;
- Réception d'une proposition de structure organisationnelle pour l'élaboration du budget de 2023. La proposition de structure comportait des suggestions de réorganisation à long terme au sein des équipes de placement, des finances et d'administration afin de préparer Vestcor à répondre aux besoins accrus des clients et à une croissance future en termes de clients supplémentaires et d'offres de services additionnels potentiels, comme indiqué dans le plan stratégique d'entreprise 2019-2024;
- Réception d'une première analyse de la situation de Vestcor en matière d'équité salariale.

Surveillance de la conformité

- Réception de l'attestation trimestrielle de la direction concernant la conformité réglementaire à diverses normes d'emploi et exigences législatives.

Gestion des risques

- Réalisation de l'enquête biennale sur le milieu de travail de 2022 pour mesurer la satisfaction des employés;
- Réalisation de l'enquête biennale sur le leadership de 2022;
- Suivi des indicateurs de rendement clés trimestriels liés aux questions de ressources humaines, notamment les postes vacants, l'absentéisme, le maintien en poste et la formation;
- Suivi des domaines de gestion des risques pour lesquels des responsabilités de surveillance ont été déléguées au comité, y compris l'efficacité du leadership du président et chef de la direction, le rendement, l'intégrité et la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié.

Objectifs annuels du comité

- Examen du mandat du comité pour assurer l'adéquation de celui-ci et des responsabilités du comité par rapport aux meilleures pratiques en cours d'évaluation et recommandation de son approbation par le conseil;
- Établissement des objectifs du comité pour l'année terminée le 31 décembre 2022 sous la forme d'un tableau de bord du comité et examen des réalisations ultérieures tout au long de l'année.

Autres

- Chaque trimestre, réalisation et examen d'une évaluation de l'efficacité et de l'efficacités des comités du conseil d'administration;
- Examen de la section « Commentaires sur la rémunération et analyse » du rapport annuel de Vestcor 2022, et recommandation de son approbation par le conseil.

ÉVALUATION ANNUELLE DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Comme indiqué ci-dessus, l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction fait partie du mandat du CRHR.

Lors de l'examen du rendement du président et chef de la direction par rapport aux objectifs du plan d'affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 2022, le CRHR a déterminé que le plan d'affaires et les objectifs individuels ont été substantiellement atteints, ce qui l'a conduit à attribuer un multiplicateur d'objectifs de rendement de 1,34. Le maintien des bons rendements des placements a conduit à l'attribution d'un multiplicateur d'objectifs de rendement de 2,00.

De plus amples détails sur les composantes de la rémunération du président et du chef de la direction sont inclus dans les commentaires sur la rémunération qui suivent.

Ce rapport a été approuvé par les membres du Comité des ressources humaines et de la rémunération.

T. Chapman (présidente), E. Marshall, D. Losier, M. Allain, M. Doiron, M. Walton (nommé d'office).

COMMENTAIRES SUR LA RÉMUNÉRATION ET ANALYSE

Les commentaires sur la rémunération et l'analyse qui suivent expliquent les processus que Vestcor a suivis au cours de l'année et qu'elle entend continuer à appliquer.

GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le conseil d'administration est responsable de la surveillance des principes, des politiques et des programmes de rémunération de Vestcor. Il approuve le programme de rémunération et les primes, y compris la rémunération du président et chef de la direction, d'après les recommandations du comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR).

MANDAT DU CRHR

Le CRHR aide le conseil d'administration à remplir ses obligations concernant l'élaboration des politiques de rémunération des employés, la relève des cadres et l'établissement des politiques et pratiques en matière de ressources humaines.

Il est constitué de cinq administrateurs et du président du conseil, nommé d'office. Le comité se réunit au moins trois fois par année. Des conseillers externes en ressources humaines peuvent être utilisés pour l'aider à remplir son mandat.

Le mandat du CRHR est décrit au vestcor.org/gouvernance, sous l'onglet « Comités du conseil » et « Comité des ressources humaines et de la rémunération ».

Principales responsabilités du comité :

- Participer à l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction, y compris l'établissement de buts et d'objectifs mesurables, et formuler des recommandations concernant les ententes de rémunération, y compris les primes de rendement;
- Élaborer des principes de rémunération qui énoncent les règles à suivre pour prendre des décisions de rémunération correspondant aux objectifs opérationnels, aux activités et aux risques de Vestcor;
- Superviser les changements à apporter à l'échelle de rémunération concurrentielle, aux systèmes de prime de rendement, aux programmes d'avantages sociaux des employés et aux politiques opérationnelles sur les déplacements et les dépenses;
- Recommander des changements à apporter à la structure de l'organisation, à la nomination des dirigeants, aux descriptions de poste et aux dispositions concernant la cessation d'emploi d'un membre de la direction;
- Étudier des initiatives de Vestcor en matière de leadership et des plans de relève pour les employés clés;
- Approuver un plan stratégique de ressources humaines à long terme prévoyant des stratégies et des politiques susceptibles d'attirer et de retenir des employés compétents;
- Examiner les primes destinées aux employés admissibles et formuler des recommandations au conseil d'administration.

CONSEILS INDÉPENDANTS

En 2020 et 2021, le CRHR a retenu les services d'un expert en rémunération du cabinet Willis Towers Watson afin d'obtenir des conseils concernant un examen approfondi de la rémunération totale pour le personnel de Vestcor dans le cadre des principes de rémunération en vigueur chez Vestcor.

L'examen est en général basé sur un groupe témoin représentatif du marché des postes des employés. Pour les postes concernant les services de placement et d'administration des pensions, les groupes témoins étaient constitués d'employés de fonds de pension dont la taille de l'actif et la complexité de la stratégie de placement étaient semblables. Quant aux postes des services généraux, y compris ceux du chef de la direction et du chef des finances, ils ont été comparés à des postes semblables de notre secteur d'activité général, en veillant cependant à tenir compte des différences régionales, et à d'autres organisations du Canada atlantique.

Vestcor participe également à des enquêtes sur la rémunération effectuées par des experts-conseils en rémunération et les utilise pour assurer une surveillance régulière des tendances en matière de rémunération, les cerner et les signaler au CRHR.

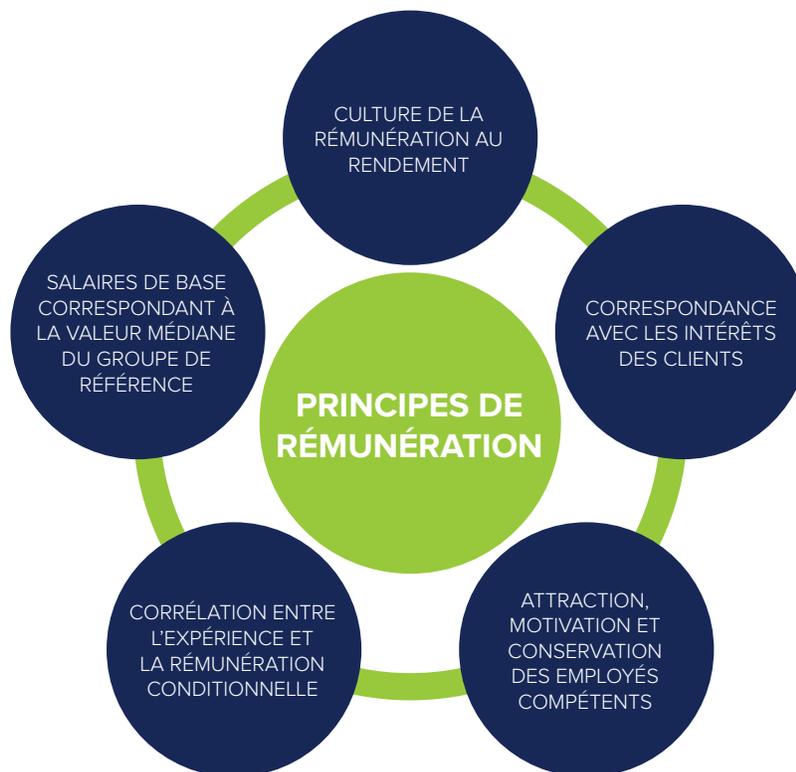
PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION ORGANISATIONNELLE

Animée par la conviction que ses employés sont la clé de sa réussite, Vestcor s'engage à offrir un milieu de travail positif, des possibilités de carrière enrichissantes et une rémunération compétitive. Elle estime également faciliter la réalisation de sa mission en harmonisant l'intérêt supérieur des employés et ceux de ses clients.

Des principes de rémunération ont en conséquence été élaborés pour atteindre les objectifs suivants :

- Offrir un système de rémunération concurrentiel axé sur le rendement et sur les pratiques du marché;
- Attirer et retenir des personnes hautement compétentes;
- Renforcer la stratégie, la culture et les politiques de Vestcor;
- Appuyer la sensibilisation aux objectifs stratégiques individuels, collectifs et organisationnels, et favoriser leur réalisation;
- Renforcer la réputation de Vestcor en tant qu'employeur de choix;
- Traiter les employés de manière équitable.

Les règles sur lesquelles ces principes reposent peuvent se résumer comme suit :



GESTION DES RISQUES LIÉS À LA RÉMUNÉRATION

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le processus annuel de détermination de la rémunération comprend les étapes ci-dessous :



Établissement de niveaux cibles de rémunération

Le CRHR examine chaque année la conception et les niveaux de rétribution du programme de rémunération de ses groupes de comparaison afin de s'assurer que les programmes de Vestcor demeurent concurrentiels. Les données du marché obtenues dans le cadre de diverses enquêtes sur la rémunération et les salaires sont examinées dès qu'elles sont disponibles. Un conseiller en rémunération indépendant est invité à procéder à un examen de la rémunération totale au moins tous les quatre ans. Les données sur la rémunération provenant de l'information publique divulguée par d'autres organisations d'homologues similaires sont également prises en considération.

Chaque année, le CRHR vérifie également s'il y a lieu d'apporter des modifications au programme de primes de rendement. Comme il est détaillé ci-dessous et dans le cadre de l'examen de la rémunération totale effectué en 2020 et 2021, les anciens programmes de primes annuelles et à long terme ont été combinés en un seul programme de primes de rendement à compter du 1^{er} janvier 2021.

Établissement d'objectifs en fait de composition de la rémunération et de rémunération conditionnelle

La rémunération totale est un mélange de salaire de base, d'avantages sociaux et, pour les employés permanents à temps plein après six mois d'emploi, de primes de rendement. Sa composition varie selon le poste, en fonction de la capacité de l'employé d'influer sur le rendement. Pour la déterminer, on tient compte des pratiques en vigueur dans le secteur et des principes de rémunération de Vestcor, notamment la correspondance avec l'intérêt des clients. À cet égard, les primes de rendement liées aux placements sont basées sur un cycle de rendement de quatre ans afin de décourager la prise de risque à court terme et de mieux répondre aux objectifs de rendement à long terme des clients.

Établissement d'objectifs de rendement

Chaque année, le conseil d'administration approuve un plan d'affaires annuel conçu pour soutenir la réalisation du plan stratégique

quinquennal de Vestcor. Ce plan d'affaires annuel contient un mélange équilibré d'objectifs financiers, de stratégie d'investissement, d'administration et de performance opérationnelle, ainsi que des initiatives clés. Chacun de ces objectifs de rendement et initiatives clés est ensuite pondéré en fonction de son niveau d'importance pour le plan stratégique global. Le président et chef de la direction délègue les initiatives clés aux diverses équipes fonctionnelles en fonction de leurs rôles et responsabilités spécifiques.

Évaluation du rendement en fonction des objectifs

Le rendement de Vestcor est alors évalué en fonction de ces objectifs de rendement et du plan d'activités annuel. Les rendements par rapport aux indices de référence de la politique de placement des clients, les rendements nominaux des placements par rapport aux objectifs de placement à long terme des clients et d'autres indicateurs clés de performance financière sont évalués quantitativement par rapport aux objectifs, tandis que la réalisation des principales initiatives du plan d'activités est évaluée à la fois quantitativement et qualitativement. Le président et chef de la direction présente au CRHR des recommandations quant aux facteurs à employer pour évaluer la réalisation de chacun des éléments du plan d'activités annuel.

Détermination des primes de rendement

Le CRHR doit soumettre à l'approbation du conseil d'administration un facteur de réalisation lié aux réalisations du plan d'affaires, lequel sert à calculer le montant total des primes pour le plan d'affaires annuel et les composantes individuelles du programme de primes de rendement. La direction détermine ensuite le facteur individuel approprié pour chaque employé en fonction de ses contributions aux réalisations du plan d'affaires annuel. Les facteurs individuels sont attribués de manière à ne pas dépasser le montant total approuvé des primes.

Le CRHR doit soumettre à l'approbation du conseil le montant de la rémunération au rendement du président et chef de la direction et le facteur de pondération global à utiliser en fonction des évaluations susmentionnées. Le président et chef de la direction ne prend pas part à la discussion. Il examine à son tour les évaluations du rendement de chaque personne assujettie au programme de primes et accorde à chacun sa prime individuelle en fonction de sa contribution.

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION

Le programme de rémunération est détaillé dans la pièce A, à la page 53. Le programme prévoit un salaire et des avantages sociaux accompagnés de primes de rendement individuel pour tous les employés permanents à temps plein après six mois d'emploi.

Pour harmoniser le programme de rémunération avec les principes de rémunération (voir p. 41), le CRHR l'a mis au point avec l'aide d'un consultant indépendant. Les niveaux de rémunération totaux font l'objet d'évaluations périodiques de la part de consultants externes et d'enquêtes externes auprès de pairs du domaine des régimes de retraite institutionnels.

Salaires et avantages sociaux

Le salaire de base est déterminé selon un barème salarial rattaché à chaque poste, après la reconnaissance des responsabilités propres au poste. Les avantages sociaux accordés par Vestcor à ses employés à temps plein comprennent des vacances et des congés de maladie, l'assurance vie, l'assurance invalidité, une assurance médicale complémentaire, l'assurance des soins dentaires et un programme d'aide aux employés.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, tous les employés à temps plein cotisent au Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB). Ce dernier assure, au départ à la retraite, une pension équivalant à 1,4 % des gains ouvrant droit à pension jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant à droit de pension (MGAP) pour chaque année civile ou année partielle, plus 2 % des gains annualisés en sus du MGAP. Le régime prévoit un facteur de réduction pour retraite anticipée dans le cas de départs à la retraite avant l'âge de 65 ans. L'indexation dépend du rendement du RRSPNB, au sens de la politique de financement du RRSPNB. Les employés dont le revenu dépasse le montant requis pour toucher la pension maximale (Canada) précisée dans les dispositions juridiques du RRSPNB au cours de l'année participent également à un régime compensatoire parrainé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Avant le 1^{er} janvier 2014, tous les employés à temps plein participaient au régime de retraite créé en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (LPRSP). La Loi prévoyait une pension au départ à la retraite qui équivalait, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, à 1,3 % de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives de gains jusqu'à concurrence du MGAP, plus,

pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, 2 % de l'excédent de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives sur la moyenne annuelle du MGAP, multipliée par les années de service ouvrant droit à pension. Les prestations de base préindexées cumulées en vertu de la LPRSP jusqu'au 1^{er} janvier 2014 ont été garanties par le gouvernement provincial.

PROGRAMME DE PRIMES DE RENDEMENT

Tous les membres à temps plein du personnel sont admissibles à un programme de primes de rendement (PPR) s'ils sont employés depuis au moins six mois.

Chaque poste est admissible à une prime de rendement individuel et à une prime de carte de pointage de l'entreprise. De plus, certains postes sont admissibles à une prime basée sur les rendements absolus des clients et sur le rendement relatif des placements.

Les **primes de rendement individuel et de carte de pointage de l'entreprise** du programme de primes de rendement sont calculées en pourcentage du salaire, pondéré pour refléter le rôle et l'impact de chaque employé admissible sur l'atteinte des objectifs du plan d'affaires annuel tel qu'évalué par le conseil d'administration.

Une **prime de rendement absolu des placements des clients** est établie quantitativement sur une base cumulative de quatre années par rapport aux objectifs de placement du fonds total à long terme du client.

Le rendement des placements est mesuré quantitativement pour établir **une prime de rendement de la valeur ajoutée nette totale du fonds** sur une base cumulative de quatre ans, par rapport à un objectif de valeur ajoutée fixé par le conseil d'administration. Les rendements à valeur ajoutée nets représentent le rendement de placement brut qui dépasse les rendements des indices de référence fixés par les politiques de placement après déduction de tous les coûts de gestion. Le nombre de primes accordées est limité à un seuil maximal de deux fois l'objectif (100 pb) après déduction des coûts.

Le PPR comprend également une **prime d'équipe** pour les rendements de valeur ajoutée des classes d'actifs des portefeuilles à gestion active visant à encourager le travail d'équipe dans ces classes d'actif. Les membres du personnel de gestion des placements sont affectés à une des cinq équipes admissibles aux primes d'équipe par classe d'actifs : revenu fixe, placements quantitatifs, actions, titres spéculatifs et marchés privés. Le reste du personnel n'est pas visé par la prime d'équipe, compte tenu de la portée étendue de leurs responsabilités.

Le versement d'une partie importante de la prime du PPR est reporté à des années ultérieures pour certains postes, y compris tout le personnel chargé des placements et de la gestion des risques, le chef de la direction, le chef des finances, le chef des placements et le conseiller principal en pension et avantages sociaux. La prime du PPR est versée sur quatre ans, 50 % étant versés la première année et les 50 % restants étant versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Afin d'harmoniser davantage cette prime avec le rendement des placements des clients, les montants différés génèrent un rendement égal au rendement annuel global réel des placements réalisé au cours de la période de report.

Programme de primes à long terme en cours d'abandon

Avant 2021, Vestcor offrait un programme de primes à long terme (PPLT) au personnel de placement et de recherche, au chef de la direction et au chef des finances. L'admissibilité commençait seulement après un minimum de quatre années d'emploi. Une fois passé le délai d'admissibilité, les primes des employés étaient calculées et payées en fonction du rendement des placements des quatre années précédentes dépassant le total des rendements de référence de la politique de placement approuvée par le conseil d'administration et des coûts de gestion des placements. Le calcul des primes du PPLT était limité à un maximum de 75 pb de rendement total du fonds après déduction des coûts.

Conformément aux recommandations de l'examen de la rémunération totale et aux conditions du PPR, nous avons mis fin au PPLT le 1^{er} janvier 2021. Toutefois, les employés actifs admissibles qui avaient déjà entamé des périodes de détermination de versement de primes de quatre ans continueront à recevoir les paiements annuels restants calculés dans le cadre du PPLT (périodes couvrant 2018-2021, 2019-2022 et le calcul final et la période de conclusion de quatre ans de 2020-2023).

Bien que le PPLT ait été conçu pour harmoniser les intérêts des employés avec les objectifs de rendement à long terme des placements des clients, la direction croit que la nouvelle mouture du PPR comprenant une part importante de report des primes totales renforcera

l'harmonisation de ces intérêts et servira mieux les objectifs d'attraction et de conservation des employés compétents de Vestcor. Une fois la transition terminée, le changement de formule ne devrait pas influencer sensiblement le total des primes de rendement versées.

INCIDENCE DU RENDEMENT

Le résumé du programme de placements de Vestcor, comme en témoignent plusieurs mesures d'évaluation du rendement à court et à long terme, est le suivant :

- Le **rendement nominal dû à la gestion active**, pour les mandats d'investissement pour lesquels nous avons un pouvoir discrétionnaire total de gestion pour laquelle nous exerçons une discrétion complète, est de 5,97 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, ce qui représente environ 4,6 milliards de dollars en gains bruts pour l'ensemble du programme de placement.
- Les rendements à valeur ajoutée des placements (dépassement des indices de référence) pour la période de quatre ans terminée le 31 décembre 2022 se sont avérés excellents. Les **rendements relatifs** ont été plus élevés que la moyenne pondérée des indices de référence moyens combinés des politiques de placement des clients pour la période de quatre ans terminée le 31 décembre 2022, en produisant un rendement net positif de 1,31 pour cent (ou de 131 points de base) de valeur par année par rapport aux indices de référence de nos clients, déduction faite de tous les frais de gestion, ce qui correspond à un rendement net des placements de plus de 1 017,9 millions de dollars pour cette période de quatre ans.

Le tableau suivant fait état de la rémunération versée au titre des deux programmes, à l'exclusion de la rémunération des administrateurs (voir page 52), au cours de l'année terminée le 31 décembre 2022.

	2022 (en milliers de dollars)		2021 (en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux (à l'exclusion des primes de rendement)	14 435,0	\$	13 796,2	\$
Primes de rendement du PPR :				
rendement relatif net des placements	4 355,4	\$	3 993,7	\$
rendement individuel et de carte de pointage de l'entreprise	2 013,1		1 887,8	
Total des primes du PPR	6 368,5		5 881,4	
PPLT ¹	2 657,0		2 688,1	
Total des primes de rendement ²	9 025,5		8 569,6	
Partie différée du PPR	(2 904,8)		(2 638,6)	
Paievements des reports de l'année précédente	841,7		-	
Total des primes de rendement versées	6 962,4	\$	5 931,0	\$

¹ PPLT en cours d'abandon en 2021-2023 comme indiqué ci-dessus.

² Les primes de rendement totales pour 2022 étaient de 8 912 \$, ce qui inclut des intérêts différés de (113,5 \$). Les intérêts sur les soldes reportés s'accumulent au rendement total du fonds.

Pour l'année terminée le 31 décembre 2022, compte tenu de la difficulté constante de conserver les talents au sein d'un environnement concurrentiel, le conseil a approuvé une légère augmentation de salaire liée au coût de la vie ainsi qu'une hausse au mérite.

Pour le personnel de placement admissible, l'augmentation nette des primes de rendement reflète l'effet bonifié des placements en 2022 sur le calcul de la valeur ajoutée de la gestion active sur quatre ans après déduction des coûts (expliqué dans la section ci-dessus), l'ajout de trois postes au cours de l'année, les modifications apportées aux salaires de base, l'abandon du PPLT et les réalisations du plan d'affaires pour l'année (voir pages 49 - 51).

TABLEAU SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION

Le tableau sommaire de la rémunération qui suit fait état de renseignements sur la rémunération durant les trois dernières années du président et chef de la direction, du chef des finances et des trois autres postes clés suivants de la direction les mieux rémunérés (chacun est un membre de la haute direction désigné). Les données communiquées sont basées sur des **périodes annuelles** et sont exprimées en dollars.

Nom et poste	Année	Salaire en \$	PPR ¹ en \$	SPLT ² en \$	Cotisation de retraite ³ \$	Tous les autres montants ⁴ \$	Rémunération totale \$	Partie différée du PPR (\$) (\$)	Paiements des reports de l'année précédente ⁵ (\$)	Rémunération totale versée ⁶ (\$)
John Sinclair Président et chef de la direction	2022	375 057	809 152	450 000	135 089	2 693	1 771 991	(404 576)	133 148	1 500 563
	2021	375 053	828 750	450 000	115 386	2 706	1 771 895	(414 375)		1 357 520
	2020	375 050	355 096	326 316	136 815	2 599	1 195 876	–		1 195 876
Jonathan Spinney Chef des placements et vice-président, Placement quantitatif et recherche appliquée	2022	309 672	613 768	341 000	35 605	2 561	1 302 606	(306 884)	88 291	1 084 013
	2021	289 822	549 550	319 000	33 355	2 565	1 194 293	(274 775)		919 518
	2020	274 896	152 065	219 357	31 647	2 251	680 216	–		680 216
James Scott Vice-président, Revenus fixes	2022	264 807	438 338	238 500	30 804	2 398	974 847	(219 169)	66 240	821 918
	2021	252 053	412 296	226 800	29 314	2 429	922 892	(206 148)		716 744
	2020	251 958	143 651	164 463	29 193	2 178	591 443	–		591 443
Mark Holleran Vice-président, Actions	2022	256 826	461 024	231 300	29 950	2 458	981 558	(230 512)	68 989	820 035
	2021	244 822	429 410	220 500	28 540	2 409	925 681	(214 705)		710 976
	2020	229 996	158 216	150 105	26 843	2 111	567 271	–		567 271
Brent Henry Chef des finances	2022	174 768	158 489	–	20 965	2 171	356 393	(79 245)	23 225	300 373
	2021	151 645	144 560	–	18 191	2 090	316 487	(72 280)		244 207

¹ Ce montant représente 100 % du PPR gagné pendant l'année. 50 % du PPR gagné au cours de l'année est versé l'année de la détermination de l'attribution. Les 50 % restants sont versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Les montants différés rapportent un rendement égal au rendement total du fonds.

² SPLT payées l'année de la détermination de la prime selon les périodes de rendement (4 ans) antérieures; programme en cours d'élimination de 2021 à 2023.

³ La colonne « Cotisation de retraite en \$ » illustre les cotisations versées par l'employeur au cours de l'année selon la combinaison du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et la Convention de retraite (CR). Les cotisations de l'employé connexes sont exigées selon les dispositions du régime. Comme il est établi dans le contrat de travail de M. Sinclair, les versements des primes de rendement de ce dernier sont des gains ouvrant droit à pension aux fins de cotisation de l'employeur et de l'employé destinée aux régimes et à la CR. Les versements des primes de rendement pour tout autre employé admissible ne sont pas assujettis à ces exigences.

⁴ Les montants notés dans la colonne « Tout autre en \$ » comprennent le coût d'adhésion à un régime de soins de santé privé postérieur à la retraite et versé par l'employeur, l'assurance vie collective, l'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident et une allocation de stationnement.

⁵ Les soldes différés produisent des intérêts au taux de rendement total du fonds.

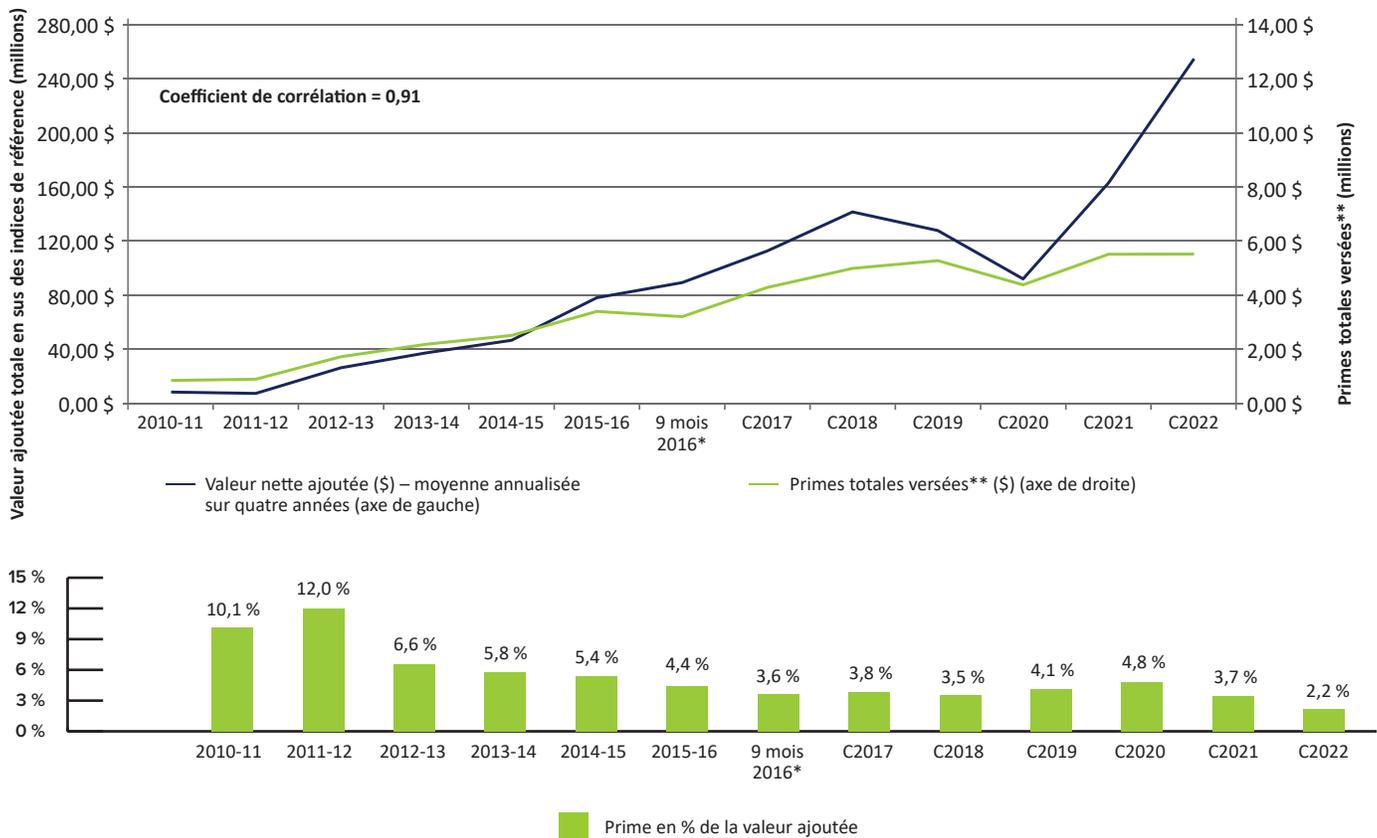
⁶ Comprend le salaire, la partie non différée du PPR, le SPLT, les cotisations au régime de retraite et toute autre rémunération.

RÉMUNÉRATION EN FONCTION DU RENDEMENT DES PLACEMENTS

La rémunération en fonction du rendement vise à encourager l'harmonisation de l'intérêt supérieur des employés avec ceux des clients, en établissant notamment un bon équilibre entre l'optimisation des rendements à long terme et la réduction des risques. Dans le cadre de la rémunération au rendement, le rendement des placements peut être classé en deux catégories :

- i) les rendements à valeur relative nette à long terme comparativement aux indices de référence;
- ii) les rendements nominaux à long terme des fonds globaux et les autres réalisations au titre du plan d'activités.

Le graphique suivant illustre la force de l'harmonisation de nos paiements de primes de rendement avec la valeur ajoutée nette des placements gérés par Vestcor au-dessus des indices de référence de la politique de placement de nos clients. Les paiements totaux de primes de rendement accordés au fil du temps présentent une très forte corrélation avec les rendements nets annualisés des placements à long terme au-dessus des indices de référence de la politique et sont soumis à un plafond de paiement maximal, comme le prévoit le programme de primes, tel qu'illustré dans le graphique ci-dessous.



Notes : * « 9 mois 2016 » est annualisé aux fins de calcul et de comparaison.

** Le total des primes versées ne comprend pas les montants différés dans le cadre du PPR.

APERÇU DU PROGRAMME DE PRIMES DE RENDEMENT (PPR)

Le montant de 6 368,5 \$ (en milliers de \$) du PPR comprend à la fois une composante de rendement des placements, une composante de carte de pointage d'entreprise et une composante de réalisation de l'objectif de rendement individuel en fonction de notre plan d'affaires annuel.

La composante du **PPR liée au rendement des placements** s'est chiffrée à 4 355,4 \$ (en milliers de \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (2021 – 3 993,7 en milliers de \$). Cette composante est basée sur la valeur ajoutée nette annualisée par rapport aux indices de référence pour la période de quatre ans se terminant le 31 décembre 2022. La valeur ajoutée nette de 2022 correspond à (263,0) points de base (Pb) (2021 – 210,4 pb) et la valeur ajoutée nette annualisée à long terme est de 131,4 Pb (2021 – 86,7 Pb).

Voici un tableau récapitulatif des valeurs ajoutées des périodes précédentes utilisées pour la détermination de la valeur ajoutée nette cumulée à long terme du PPR :

	Valeur nette ajoutée (pb)	Pourcentage de l'objectif (%) ¹
Année terminée le 31 décembre 2019	48,7	115,9
Année terminée le 31 décembre 2020	(16,8)	(39,3)
Année terminée le 31 décembre 2021	210,4	501,0
Année terminée le 31 décembre 2022	263,0	526,1
Annualisée à long terme (sur 4 périodes financières)	131,4	262,8

¹ Pourcentage de l'objectif calculé comme le dividende net de la valeur ajoutée par l'objectif de valeur ajoutée. Pour les exercices clos du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2021, l'objectif de valeur ajoutée était de 42 points de base. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période de quatre ans, l'objectif de valeur ajoutée a été porté à 50 points de base.

Le **PPR lié aux réalisations du plan d'affaires** s'est chiffré à 2 013,1 \$ (en milliers de dollars) pour l'année terminée le 31 décembre 2022. Cette composante se base sur un facteur de réalisation de 1,34 approuvé par le conseil d'administration, comparativement à 1,28 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

La composante individuelle du PPR se fonde sur la contribution de chaque employé aux réalisations du plan d'affaires, lequel comporte des indicateurs de rendement clés ainsi que des plans d'action et des initiatives précis axés sur les cinq principaux objectifs du plan stratégique organisationnelle énumérés dans le tableau suivant. Le conseil établit un taux de pondération pour chaque objectif clé au début de chaque année. Le taux de pondération reflète les directives données aux cadres aux fins de la priorisation des activités de mise en œuvre du plan d'activités.

L'obtention des rendements à long terme requis par chaque client des régimes de retraite ou autres dans un contexte à risque maîtrisé constituait l'objectif premier de Vestcor en matière de rendement des placements au cours de 2022 et représente la part la plus importante de la pondération. Le rendement global brut du fonds dû à la gestion active, tous clients confondus, a atteint 5,97 % pour l'année terminée le 31 décembre 2022, et surtout, un taux brut de 6,92 % par année depuis la création de Vestcor en 1996.

Objectifs clés	Pondération 2022	Résultat
Améliorer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle pour favoriser la croissance et la durabilité	20 %	Supérieur aux attentes
Améliorer l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux de nos clients et répondre aux besoins en services de gestion des placements à long terme grâce à des pratiques prudentes axées sur le risque et à des améliorations bien exécutées des services	45 %	Supérieur aux attentes

Objectifs clés	Pondération 2022	Résultat
Définir l'« expérience client » optimale et créer des systèmes pour permettre la reproduction cohérente de cette expérience au cours des cycles de croissance	10 %	Supérieur aux attentes
Renforcer les relations des intervenants avec les actionnaires, les fiduciaires clients, les participants aux régimes, les groupes d'employeurs et les responsables de l'élaboration des politiques	15 %	Supérieur aux attentes
Continuer d'investir dans des améliorations technologiques visant à améliorer l'expérience de nos clients, à fournir des capacités de traitement et de production de rapports plus automatisées, à élargir notre stratégie de gestion des données (investissement et administration), tout en protégeant la vie privée et en minimisant les risques de cybersécurité	10 %	Supérieur aux attentes

Pour fixer ces facteurs de réalisation, le conseil a pris en compte les indicateurs de rendement clés associés à chacun des objectifs principaux de la mission ainsi que les réalisations qui suivent.

OBJECTIFS CLÉS RÉALISATIONS DU PLAN D'ACTIVITÉS (année terminée le 31 décembre 2022)

Améliorer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle pour favoriser la croissance et la durabilité

- Recommandation à notre actionnaire, la Société Vestcor, du renouvellement du mandat de trois membres du conseil d'administration de Vestcor Inc. Renouvellement des mandats approuvé par la Société Vestcor.
- Facilitation d'un examen externe indépendant de la gouvernance du conseil. Création d'un comité spécial du conseil pour élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations qui en ont résulté.
- Finalisation d'un examen indépendant de la rémunération du conseil. Ses résultats et ses recommandations ont été présentés à la Société Vestcor qui les a approuvés.
- Achèvement de la mise à jour annuelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor.
- Mise à jour des lignes directrices pour l'investissement responsable de Vestcor.
- Préparation du premier rapport sur l'investissement responsable qui comportait des informations conformes aux lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.
- Participation du président du conseil aux réunions semestrielles des actionnaires afin d'assurer une relation efficace et une communication opportune entre les actionnaires et le conseil d'administration de Vestcor.
- Mise à jour de notre plan stratégique des ressources humaines.
- Achèvement de l'enquête biennale sur le milieu de travail. Création d'un groupe de travail sur le milieu de travail pour en analyser les résultats et recommander des changements à la direction.
- Achèvement des enquêtes sur le leadership pour tous les chefs d'équipe.
- Mise à jour des plans de relève et de développement du leadership à tous les niveaux de direction.
- Présentation d'objectifs d'IRC mis à jour et plus ambitieux pour les niveaux de service aux clients en vue de leur mise en œuvre en 2023.
- Achèvement de notre premier rapport sur les contrôles d'une société de services (SOC) de type 1 : rapport sur les contrôles internes des rapports financiers. Transition de ce rapport à un rapport pour une période donnée de type 2 pour 2022.

Améliorer l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux de nos clients et répondre aux besoins en services de gestion des placements à long terme grâce à des pratiques prudentes axées sur le risque et à des améliorations bien exécutées des services

- Information des clients sur les nouveaux changements à la *Loi sur les prestations de pension*, entrés en vigueur en 2022 et mise en œuvre de ceux-ci. Communication de mises à jour régulières sur les changements à venir à la Loi et sur leurs effets possibles sur leurs régimes.
- Poursuite de notre série de conférences virtuelles de Vestcor et animation de cinq webinaires à l'intention des clients sur divers thèmes au cours de l'année.
- Performance d'investissement à long terme : dépassement soutenu des objectifs annualisés des clients du fonds total à long terme à des niveaux de risque très faibles.
- Achèvement d'une importante activité de transition de la composition de l'actif des clients. Activité de transition du marché public quasiment achevée avec excellente progression de l'activité de transition échelonnée des marchés privés.
- Mise en œuvre d'une stratégie innovante de superposition à rendement absolu.
- Poursuite de l'expansion de notre fonds de placement immobilier privé à capital variable afin de répondre à l'intérêt croissant des clients pour cette catégorie d'actifs. Mise en œuvre d'un nouveau système comptable pour ces actifs immobiliers qui s'applique désormais à la gestion des placements immobiliers directs

Définir l'« expérience client » optimale et créer des systèmes pour permettre la reproduction cohérente de cette expérience au cours des cycles de croissance

- Mise en œuvre des mesures résultant de notre sondage sur la satisfaction des clients 2021.

Renforcer les relations des intervenants avec les actionnaires, les fiduciaires clients, les participants aux régimes, les groupes d'employeurs et les responsables de l'élaboration des politiques

- Poursuite de l'évaluation des capacités de prestation de services aux clients par rapport aux pairs.
- Achèvement de l'énoncé de mission de Vestcor.
- Achèvement de la mise à jour du plan de communication de Vestcor.
- Présentation d'un examen détaillé des opérations et du rendement à long terme de Vestcor au Comité permanent des comptes publics de l'Assemblée législative.

Continuer d'investir dans des améliorations technologiques visant à améliorer l'expérience de nos clients, à fournir des capacités de traitement et de production de rapports plus automatisées, à élargir notre stratégie de gestion des données (investissement et administration), tout en protégeant la vie privée et en minimisant les risques de cybersécurité

- Mise en œuvre de notre stratégie et de notre budgétisation connexe pour que le personnel soit entièrement en télétravail d'ici la fin 2023.
- Mise en œuvre d'une application sécurisée de transfert de fichiers.
- Début de la mise en œuvre d'une nouvelle application Helpdesk.
- Achèvement de la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion de la paie des employés.

APERÇU DU SYSTÈME DE PRIMES À LONG TERME (SPLT)

La composante du SPLT, qui est éliminée progressivement d'ici 2023, s'élève à 2 657,0 \$ (en milliers de \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ce montant représente la composante différée du programme de rémunération totale de 2019 (le versement est basé sur les résultats de placement nets annualisés dépassant l'indice de référence du rendement total du fonds pour les quatre dernières années, de 2019 à 2022).

L'effet des résultats du SPLT est différent de celui de la composante des résultats à long terme du PPR, car l'objectif maximal du premier est de 75 pb après déduction des frais, comparativement à 100 pour le deuxième.

Voici un récapitulatif des valeurs ajoutées nettes utilisées pour la détermination de la valeur annualisée du SPLT.

	Valeur nette ajoutée (pb)	Pourcentage de l'objectif (%)
Année terminée le 31 décembre 2019	48,7	120,2
Année terminée le 31 décembre 2020	(16,8)	(40,0)
Année terminée le 31 décembre 2021	210,4	610,3
Année terminée le 31 décembre 2022	236,0	745,4
Annualisée à long terme	131,4	346,7

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs est fixée par les règlements administratifs de Vestcor. Les administrateurs touchent une provision annuelle et une indemnité journalière pour leur présence aux réunions et le temps de préparation. Les administrateurs qui se déplacent pour assister aux réunions obtiennent le remboursement de leurs frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que d'autres frais dans une limite raisonnable, ainsi que pour les autres dépenses comme l'utilisation d'une automobile en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

Administrateur	Provision annuelle \$ (dollars)	Indemnités quotidiennes pour les réunions du conseil et des comités \$ (dollars)	Rémunération totale ¹ \$ (dollars)	Remboursement des frais de déplacement \$ (dollars)
Michael Walton ²	25 000	10 500	37 416	440
Michel Allain	10 000	4 550	15 218	205
Tanya Chapman ³	15 000	6 400	22 476	-
Lori Clark	10 000	4 200	14 847	-
Michel Doiron	10 000	4 200	14 847	234
David Losier ⁴	15 000	7 200	23 323	476
Eleanor Marshall ⁵	15 000	6 400	20 194	336
Tim Mawhinney	10 000	4 200	14 847	-
Daniel Murray ⁶	15 000	3 550	11 397	-
Cathy Rignanesi ⁷	15 000	6 400	22 476	149

¹ Comprend le coût des retenues obligatoires versées par l'employeur

² Président du conseil d'administration

³ Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération

⁴ Vice-président du conseil d'administration

⁵ Présidente du comité de gouvernance du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022

⁶ Président du comité de gouvernance du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022 ; a quitté le conseil d'administration le 30 juin 2022

⁷ Présidente du comité de vérification

Le coût de fonctionnement total du conseil d'administration de Vestcor, y compris les indemnités journalières, l'orientation des administrateurs, la formation des membres et les adhésions, pour l'année terminée le 31 décembre 2022 était 211 800 \$ (245 400 \$ au 31 décembre 2021), plus des remboursements de frais de déplacement et d'hébergement de 1 800 \$ (200 \$ au 31 décembre 2021).

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION

ANNEXE A

SALAIRE DE BASE

Admissibilité	Tous les membres du personnel
Objectifs	Rétribuer le degré de responsabilité, l'expertise, les compétences et l'expérience

PROGRAMME DE PRIMES DE RENDEMENT

	Carte de pointage de l'entreprise	Rendement individuel
Admissibilité	Les employés permanents à temps plein doivent être en poste depuis au moins six mois.	Les employés permanents à temps plein doivent être en poste depuis au moins six mois.
Cibles	De 2,5 % à 35 % du salaire de base	De 2,5 % à 25 % du salaire de base
Objectifs	Récompenser le rendement individuel en fonction de l'atteinte des objectifs du plan d'activités annuel.	
Horizon	Année en cours	
Type de programme	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes : 50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Tous les autres postes - paiement en espèces	
Méthode de report	Les montants différés sont augmentés selon un rendement égal à la moyenne pondérée du rendement absolu du client.	

	Rendement absolu du client	Rendement de l'équipe de gestion des placements	Rendement du fonds de placement total
Admissibilité	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes après au moins six mois d'emploi.	Chef des placements et personnel de gestion des placements après au moins six mois d'emploi.	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, personnel de gestion des placements et risques et titulaires de certains autres postes après au moins six mois d'emploi.
Cibles	De 1 % à 20 % du salaire de base	De 7 % à 18 % du salaire de base	De 2,5 % à 55 % du salaire de base
Objectifs	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds et de celui de l'équipe, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la collaboration en équipe.		
Horizon	4 périodes financières		
Type de programme	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes : 50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Tous les autres postes - paiement en espèces	50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes.	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes : 50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Tous les autres postes - paiement en espèces
Méthode de report	Les montants différés sont augmentés selon un rendement égal à la moyenne pondérée du rendement absolu du client.		
Mesure(s) du rendement	Rendements des fonds des clients supérieurs aux objectifs de rendement des placements à long terme établis par les clients.	Rendement actif de la ou des équipes de placements supérieur à l'indice de référence et les objectifs.	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement.

	Rendement absolu du client	Rendement de l'équipe de gestion des placements	Rendement du fonds de placement total
Portée :			
Seuil	Seuils de rendement des clients préétablis	Rendement des indices de référence	Recouvrement complet des coûts
Cible	Objectifs de rendement à long terme établis par le client	Rendement de placement cible du portefeuille préétabli et approuvé par le conseil	50 pb après déduction des coûts
Maximum	Objectifs de rendement à long terme établis par le client plus 1,5 %	2 x le rendement de placement cible du portefeuille préétabli et approuvé par le conseil	100 pb après déduction des coûts

PROGRAMME DE PRIMES À LONG TERME (EN COURS D'ÉLIMINATION PROGRESSIVE JUSQU'EN 2023)

Primes de rendement à long terme (cibles 15 % – 75 % du salaire de base) Paiement différé	
Admissibilité	Le personnel de placements et de recherche, le chef de la direction et le chef des finances s'ils sont en poste depuis au moins quatre ans.
Objectifs	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la collaboration en équipe.
Horizon	4 périodes financières
Type de programme	Paiement en espèces
Mesure(s) du rendement	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement.
Portée :	
Seuil	Recouvrement complet des coûts
Cible	42 pb après déduction des coûts
Maximum	75 pb après déduction des coûts

RÉMUNÉRATION INDIRECTE

	Membres du RRSPNB	Avantages sociaux des employés actifs et des retraités	Conditions
Admissibilité	Personnel à plein temps et vacataires sous contrat pour une année ou plus.		
Objectifs	Favoriser le maintien en poste à long terme en récompensant la durée du service et en contribuant au revenu après la retraite.	Fournir aide et sécurité aux employés et à leurs familles afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs responsabilités professionnelles et réaliser la mission de l'entreprise.	Proposer un nombre limité d'avantages qui complètent la rémunération totale, y compris le stationnement et une allocation de dépenses de santé.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

En tant que gardien du capital de ses clients, Vestcor a une responsabilité fiduciaire de prendre des décisions avisées en matière de placement suivant les lignes directrices et les objectifs qu'ils lui fournissent. C'est pourquoi, au fil du temps, nous avons intégré à nos processus de gestion des placements des niveaux croissants de propriété active et d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) exploitables, ce que nous poursuivons en fonction de l'intérêt des clients et de la disponibilité des données et des ressources.

Vestcor a publié pour ses premières lignes directrices sur l'investissement responsable mises à jour en 2018, révisées par la suite en 2022. Nous continuons de produire des points d'information périodiques sur les investissements responsables dans le cadre de nos communications régulières et à la demande des clients, ainsi qu'au moyen de webdiffusions et de présentations. Toutes les modifications futures de nos lignes directrices sur l'investissement responsable seront communiquées de la même manière.

Les lignes directrices sur l'investissement responsable se fondent sur les principes fondamentaux suivants :

- Bonne gouvernance
- Propriété active et engagement
- Incorporation, chaque fois que possible, d'informations ESG dans notre processus de gestion des placements
- Transparence dans nos relations avec les clients

En plus d'intégrer directement les informations ESG dans le processus de gestion des placements, Vestcor continue d'être un membre ou partenaire très actif à long terme de diverses organisations faisant la promotion des meilleures pratiques de gestion des placements tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. À titre d'exemple, Vestcor a longtemps siégé dans des organisations comme l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (piacweb.org) (site en anglais seulement) et la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (ccgg.ca) (site en anglais seulement).

En 2020, le conseil d'administration de Vestcor a approuvé les premiers principes de gouvernance de la CCGG conçus pour aider les investisseurs institutionnels à assumer leurs responsabilités envers leurs clients et leurs bénéficiaires, en veillant à augmenter la valeur de leurs placements. Ces principes de gouvernance constituent un excellent complément à nos lignes directrices sur l'investissement responsable et Vestcor a recensé un certain nombre de processus internes et de relations qui nous aident à respecter chacun des principes subsidiaires suivants :

- Principe 1 – Élaborer une approche de gouvernance
- Principe 2 – Surveiller les entreprises
- Principe 3 – Rendre compte des votes
- Principe 4 – Communiquer activement avec les entreprises
- Principe 5 – Collaborer avec les autres investisseurs institutionnels
- Principe 6 – Travailler avec les décideurs politiques
- Principe 7 – Mettre l'accent sur une valeur durable à long terme

En plus des mises à jour générales aux lignes directrices pour l'investissement responsable, nous avons publié notre premier rapport sur l'investissement responsable en octobre 2022. Ce rapport illustre notre rôle de chef de file et notre engagement d'offrir à nos clients des placements dans des actifs durables à long terme qui continuent de répondre à leurs objectifs en la matière.

L'objectif de ce rapport est de répondre au principe de base de la transparence, mentionné ci-dessus, tout en intégrant également nos autres principes de base de la participation et de l'engagement actifs, ainsi que l'information environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans nos processus d'investissement. Il représente l'étape suivante dans la mise à disposition par Vestcor d'outils de surveillance des risques fondés sur les meilleures pratiques afin d'aider nos clients à développer et à atteindre leurs propres objectifs d'investissement responsable.

Le rapport fournit également des informations sur les émissions de gaz à effet de serre liées au climat pour notre portefeuille consolidé d'investissements en titres publics de base, selon les lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements

climatiques (GIFCC). Vestcor se réjouit de continuer à utiliser les informations du GIFCC dans son processus de décision d'investissement à mesure que les entreprises s'efforcent d'atteindre leurs objectifs climatiques mondiaux et nous prévoyons de mettre ce rapport à jour sur une base annuelle.

Pour en savoir plus à ce sujet, consulter nos Lignes directrices pour l'investissement responsable à vestcor.org/placements.

RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE

Partout au Canada, les professionnels de Vestcor sont considérés comme des ressources constructives dans le cadre de leur participation à des conseils d'administration ou à des comités exécutifs du secteur des placements. Voici quelques-uns des organismes auxquels la direction de Vestcor a participé activement à un tel titre au cours de 2022 :

- Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR)
- Association canadienne des gestionnaires de caisse de retraite (PIAC)
- CFA Society Atlantic Canada
- Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG)
- Comité d'admission du Barreau du Nouveau-Brunswick
- Comité de placements de la Fondation communautaire de Fredericton
- Comité de placements d'Inclusion NB
- Comité de placements de l'Université du Nouveau-Brunswick
- Comité de placements du YMCA Endowment Fund
- Conseil des gouverneurs de l'Université du Nouveau-Brunswick
- Conseil des gouverneurs de l'Université Saint Thomas
- Institutional Limited Partners Association (ILPA)
- La fondation de l'hôpital du Haut de la Vallée
- Université de Moncton

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DES EMPLOYÉS

La direction et le personnel de Vestcor continuent à s'impliquer activement au sein de nombreuses causes d'importance dans nos communautés. Leurs contributions vont du bénévolat à l'expertise professionnelle, en passant par les dons financiers personnels.

Les membres du personnel de Vestcor ont encore une fois contribué très généreusement à la campagne annuelle Centraide de la Société Vestcor. Le personnel a aussi continué à organiser de nombreuses activités de collecte de fonds fructueuses pour des organisations de bienfaisance locales. Vestcor est fière de continuer à souligner les activités de bénévolat de ses employés.

RENDEMENT DES ENTITÉS DE PLACEMENT DE VESTCOR

Le tableau suivant précise le rendement et l'indice de référence de chaque entité de placement de Vestcor au 31 décembre 2022 pour la période indiquée :

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds d'obligations nominales de la SGPNB	(12,06)	(7,44)	(2,07)	0,09	0,42	1,74	4,38
Indice de référence	(12,34)	(7,78)	(2,58)	(0,41)	(0,02)	1,37	4,14
Fonds d'obligations de sociétés de la SGPNB	(9,51)	(5,60)	(1,11)	1,10	1,09	2,35	2,77
Indice de référence	(9,87)	(5,70)	(1,12)	1,10	1,10	2,36	2,70
Fonds à revenu fixe à rendement élevé international de la SGPNB	(12,06)	(4,25)	(1,90)	1,97			1,73
Indice de référence	(11,59)	(4,86)	(1,95)	1,41			0,97
Vestcor FP LDI Completion fund	(13,72)						(8,93)
Indice de référence	(13,39)						(8,60)
Fonds de promotion à revenu fixe du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	(0,42)	(0,19)	1,69	2,35	2,39	3,03	5,57
Indice de référence	(12,34)	(7,78)	(2,58)	(0,41)	(0,02)	1,37	4,14
Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	2,02	1,13	1,11	1,36	1,45	1,31	2,46
Indice de référence	1,81	0,98	0,94	1,11	1,17	0,95	2,13
Fonds d'investissement des étudiants de la SGPNB	(7,49)	1,90	4,26	6,65	4,68	5,40	6,54
Indice de référence	(8,36)	1,24	3,57	6,04	4,17	5,13	6,29
Fonds indiciel d'actions canadiennes de la SGPNB	(5,80)	8,62	7,67	11,35	6,99	8,16	6,98
Indice de référence	(5,84)	8,53	7,54	11,19	6,85	7,74	6,61
Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation de la SGPNB	(1,78)	13,29	14,36	15,41			8,67
Indice de référence	(9,29)	4,45	7,19	9,29			4,06
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité de la SGPNB	(0,99)	10,78	6,34	10,72	6,83	9,15	9,15
Indice de référence ²	(1,08)	11,68	7,15	11,16	7,30	8,27	8,27
Fonds d'actions canadiennes externes de la SGPNB	(3,60)	9,87	8,83	12,15	7,66	8,71	9,87
Indice de référence	(5,84)	8,53	7,54	11,19	6,85	7,74	8,88
Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB ²	(7,06)	2,20	3,03	6,23	3,26	9,57	5,63
Indice de référence	(8,23)	0,61	2,35	5,57	3,14	7,95	4,44
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB	(8,09)	0,77	2,53	5,77	3,35		6,25
Indice de référence	(8,23)	0,61	2,35	5,57	3,14		6,03
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB – Classe N	(7,10)	1,32	2,88	6,05	3,58	8,27	4,81
Indice de référence	(8,23)	0,61	2,35	5,57	3,14	7,95	4,44

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds d'actions internationales à faible capitalisation Vestcor	(12,66)						(10,22)
Indice de référence	(13,10)						(11,32)
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB	(1,10)						6,40
Indice de référence	(3,52)						4,99
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de la SGPNB — Classe N	(1,17)						6,42
Indice de référence	(3,52)						4,99
Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité de la SGPNB – Classe N	(6,72)	(0,70)	(0,35)	1,22	0,78		2,55
Indice de référence	(7,70)	(1,72)	0,76	1,32	1,59		2,68
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB (2017)	(13,56)	4,74	8,49	12,35	10,69		10,02
Indice de référence	(13,61)	4,70	8,44	12,32	10,66		9,99
Fonds indiciel d'actions américaines de la SGPNB – Classe N	(13,59)	4,76	8,43	12,31	10,66	15,81	11,55
Indice de référence	(14,02)	4,23	7,92	11,75	10,07	15,49	11,38
Fonds d'actions américaines à faible capitalisation de la SGPNB	(13,58)	(0,30)	5,39	8,66			6,17
Indice de référence	(15,00)	(1,77)	4,24	7,68			5,09
Fonds de titres indexés à l'inflation de la SGPNB	(14,70)	(6,86)	(0,53)	1,61	1,32	1,20	5,86
Indice de référence	(14,32)	(6,59)	(0,46)	1,59	1,26	1,10	5,71
Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB	4,16	9,74	7,04	8,08	9,46	9,58	11,30
Indice de référence	8,31	6,81	6,41	6,34	6,24	5,25	5,83
Fonds de placement immobilier canadien de la SGPNB	(16,96)	5,92	(0,81)	4,72	5,11		6,40
Indice de référence	(17,02)	5,89	(0,86)	4,59	4,93		6,22
Fonds de valeurs immobilières non canadiennes de la SGPNB	(51,26)	(30,17)	(27,00)	(19,74)	(14,01)		(8,13)
Indice de référence	8,31	6,81	6,41	6,34	6,24		5,94
Valeurs immobilières privées de placements Vestcor, société en commandite	6,93	9,15	5,99	7,26	6,33		6,05
Indice de référence	8,31	6,81	6,41	6,34	6,24		6,13
Valeurs immobilières privées de placement Vestcor 2	11,71	14,03	10,77	7,92			8,88
Indice de référence	8,31	6,81	6,41	6,34			6,22
Fonds de placements immobiliers Vestcor, société en commandite	11,51	11,36	7,65				7,13
Indice de référence	8,31	6,81	6,41				6,41
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB (2017) ³	(22,56)	4,59	(0,07)	5,27	4,98		3,72
Indice de référence	(19,55)	6,11	1,63	6,41	6,05		4,62

Entité	1 an %	2 ans %	3 ans %	4 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis la création ¹ %
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB – Classe N	(22,56)	4,60	0,52	5,69	5,32	10,06	8,41
Indice de référence	(20,44)	5,05	0,65	5,34	4,93	9,76	8,21
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB (2017)	2,66	5,84	3,66	5,90	4,86		3,76
Indice de référence	8,90	7,10	6,61	6,48	6,36		6,17
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB - Classe N	1,66	5,16	2,72	5,05	4,12		3,68
Indice de référence	8,90	7,10	6,61	6,48	6,36		6,03
Fonds d'investissement en infrastructures de la SGPNB	5,74	4,18	3,97	6,85	7,52	7,76	8,13
Indice de référence	8,90	7,10	6,61	6,48	6,36	5,86	5,92
Investissement en infrastructures de placements Vestcor, société en commandite	17,06	13,59	10,92	9,75	11,66		11,79
Indice de référence	8,90	7,10	6,61	6,48	6,36		6,15
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB (2017)	12,92	10,55	11,32	9,63	7,80		7,94
Indice de référence	1,81	0,98	0,94	1,11	1,17		1,11
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB — Classe N	13,78	11,00	11,85	9,96	7,84	6,98	5,54
Indice de référence	1,81	0,98	0,94	1,11	1,17	0,95	1,00
Fonds de la stratégie d'actions quantitatives beta (2017)	3,75	4,33	3,56	4,40	4,49		4,65
Indice de référence	1,81	0,98	0,94	1,11	1,17		1,11
Fonds de la stratégie d'actions quantitatives beta — Classe N	3,56	4,08	3,16	4,19	4,34		4,62
Indice de référence	1,81	0,98	0,94	1,11	1,17		1,02
Fonds de promotion d'actions du Canada atlantique et du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	-	0,97	8,11	8,49	6,79	7,51	9,73
Indice de référence	8,90	7,10	6,61	6,48	6,36	5,86	6,80
Fonds d'actions de sociétés fermées de la SGPNB	(4,07)	10,75	14,88	12,67	15,55	17,00	12,07
Indice de référence	(12,19)	3,19	5,51	9,00	6,58	11,08	7,57
Actions fermées de placement Vestcor, société en commandite	14,41	27,43	24,56	18,20	17,37		11,19
Indice de référence	(12,19)	3,09	6,36	9,33	6,48		6,84

¹ Le 1^{er} avril 2008, Vestcor a fixé des indices de référence en dollars canadiens pour les actions internationales. Auparavant, ils étaient donnés dans la devise correspondante. Dans le souci de présenter des données comparables pour les rendements et les indices de référence, la colonne « Depuis la création » donne les rendements au plus tard depuis la première journée d'échange dans l'entité ou, s'il s'agit d'une entité étrangère, depuis le 1^{er} avril 2008.

² Le Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB a été créé le 1^{er} août 2001. Les rendements et les indices de référence sont rapportés à partir du 1^{er} avril 2008, car la stratégie a changé de l'Europe au MSCI EAFE.

³ Le Fonds immobilier international de la SGPNB a été créé le 2 septembre 2003. Il n'est pas possible d'indiquer un indice de référence depuis sa création, car les indices étrangers ne sont communiqués qu'à partir du 1^{er} avril 2008.

VESTCOR

ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2022

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels ci-dessous font état de la situation financière et des résultats de l'exploitation de Vestcor Inc. (« Vestcor ») au cours de l'année terminée le 31 décembre 2022. Ils ont été préparés par la direction et ratifiés par le conseil d'administration.

La direction a dressé les états financiers de Vestcor conformément à la partie III du Manuel de CPA Canada : Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les états financiers sont à usage général et comprennent un état de la situation financière, un état des résultats et de l'évolution de l'actif net et un état des flux de trésorerie.

La direction est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, y compris des montants issus des meilleurs jugements et estimations. Vestcor a des systèmes de contrôle interne et des procédures à l'appui qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est exacte, que les actifs sont protégés et que les ressources sont gérées de manière efficace.

La responsabilité ultime des états financiers incombe au conseil d'administration. Le conseil est assisté par son comité de vérification, qui est composé de six membres du conseil. Le comité de vérification examine les états financiers et recommande leur approbation au conseil. Le comité de vérification examine également les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, à la gestion des risques financiers et à la portée, à la planification et aux résultats de vérification des vérificateurs internes et externes.

KPMG LLP, le vérificateur externe des états financiers, relève du comité de vérification. Il a réalisé un examen indépendant des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada, effectuant les tests et suivant les procédures qui lui semblaient nécessaires afin de pouvoir exprimer une opinion au conseil d'administration.

[signé]

John A. Sinclair
Président et chef de la direction

[signé]

Brent Henry, CPA, CA
Chef des finances



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Place TD
140 Water Street, Suite 1001
Saint-Jean, NL A1C 6H6
Canada
Téléphone 709-733-5000
Télécopieur 709-733-5050

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'actionnaire de Vestcor Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vestcor Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2022;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états;

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Page 2

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

KPMG A.R.L. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

28 avril 2023

VESTCOR INC.**État de la situation financière**

En date du 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	774 \$	1 101 \$
Débiteurs <i>(note 10)</i>	8 394	7 184
Débiteurs – Société Vestcor <i>(note 10)</i>	—	1
Autres débiteurs	50	68
Charges payées d’avance	1 714	865
Total de l’actif à court terme	10 932	9 219
Débiteurs à long terme pour régime complémentaire	283	327
Débiteurs à long terme pour rémunération incitative	4 588	2 639
Immobilisations <i>(note 3)</i>	3 032	3 357
Actifs incorporels <i>(note 4)</i>	3 096	3 569
	21 931	19 111
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer <i>(note 5)</i>	10 764 \$	9 120 \$
Tranche à court terme du prêt à court terme <i>(note 10)</i>	123	121
Tranche à court terme des obligations au titre du régime complémentaire de retraite <i>(note 6)</i>	29	28
Total du passif à court terme	10 916	9 269
Régime complémentaire de retraite <i>(note 6)</i>	283	327
Charges à payer à long terme pour rémunération incitative	4 588	2 639
Montant à payer du prêt à terme <i>(note 10)</i>	2 419	2 542
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels <i>(note 7)</i>	3 723	4 332
Total du passif	21 929	19 109
Actif net non affecté	2	2
	21 931 \$	19 111 \$

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers
Obligations contractuelles et éventualités (note 9)*

Approuvé au nom du conseil d’administration :

[signé]
Michael W. Walton
Président du conseil

[signé]
Cathy Rignanesi
Présidente du comité de vérification

VESTCOR INC.**État des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Exercice clos le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
PRODUITS		
Frais de gestion de placements <i>(note 10)</i>	27 938 \$	25 600 \$
Frais d'administration des régimes de retraite <i>(note 10)</i>	8 509	8 461
Frais d'administration des avantages sociaux	1 574	1 501
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	771	797
Autre	307	102
Total des produits	39 099	36 461
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	23 762	22 791
Systèmes d'information	5 181	4 897
Gestion de placements à l'externe	4 452	3 306
Garde de titres	1 311	1 308
Bureau et entreprise	1 531	1 319
Services professionnels	903	867
Loyer de bureaux	1 000	988
Amortissement des immobilisations	959	985
Total des charges	39 099	36 461
Excédent des produits sur les charges	—	—
Actif net non affecté, à l'ouverture de l'exercice	2	2
Actif net non affecté, à la clôture de l'exercice	2 \$	2 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

VESTCOR INC.**État des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	— \$	— \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations et des biens incorporels	959	985
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et aux biens incorporels	(771)	(797)
Pertes subies à la disposition des immobilisations	(38)	31
Réduction de valeur des apports reportés liés aux immobilisations et aux biens incorporels	38	(31)
Régime complémentaire de retraite	(14)	(6)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(1 210)	(2 339)
Débiteurs à long terme pour régime complémentaire	44	35
Débiteurs à long terme pour rémunération incitative	(1 949)	(2 639)
Créditeurs de la Société Vestcor	1	821
Autres débiteurs	18	(36)
Charges payées d'avance	(849)	591
Créditeurs et charges à payer	1 644	(722)
Charges à payer à long terme pour rémunération incitative	1 949	2 639
Flux net de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	(178)	(1,468)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(200)	(188)
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels	200	141
Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement	—	(47)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Paieement au titre du régime complémentaire de retraite	(28)	(28)
Produits du prêt de la Société Vestcor	—	47
Remboursements sur prêt	(121)	(119)
Flux net de trésorerie provenant de l'activité de financement	(149)	(100)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE		
Trésorerie au début de l'exercice	1,101	2 716
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	774 \$	1 101 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

1. Nature des activités

Vestcor Inc. (« Vestcor ») a été créée le 1^{er} janvier 2018 au moment de la fusion de la Société de gestion des placements Vestcor (« SGPV ») et la Société de services de retraite Vestcor (« SSRV »), les deux sont les entités en propriété exclusive de la Société Vestcor. La Société Vestcor est une organisation à but non lucratif sans capital-actions dont les membres sont le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB). Les entités d'exploitation de Vestcor ont été transférées à la Société Vestcor de la Province du Nouveau-Brunswick le 1^{er} octobre 2016.

Le mandat de Vestcor est de fournir des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion de placements et de conseils pour les caisses de retraite et fonds en fiducie, fonds de dotation et autres fonds semblables du secteur public.

Vestcor recouvre la totalité de ses charges de fonctionnement et de ses dépenses en immobilisations selon la méthode du recouvrement des coûts. Vestcor est exonérée d'impôts sur le bénéfice en vertu du paragraphe 149(1) de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Ces états financiers présentent les résultats d'exploitation de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les données comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ils ont été établis conformément à la Partie III du Manuel des comptables professionnels agréés (CPA) : *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. Les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de l'établissement de ces états financiers sont les suivantes :

b) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est probable. Vestcor comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants à ceux qui sont utilisés pour l'amortissement des immobilisations en question.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la prestation de services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	- 3 et 5 ans
Mobilier et matériel	- 12,5 ans
Améliorations locatives	- sur la durée résiduelle du bail

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) *Actifs incorporels*

Les immobilisations incorporelles sont liées aux frais de conseil engagés pour la mise en œuvre d'un système d'administration des pensions et des avantages sociaux de tiers. Les coûts de développement du système sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque les critères de capitalisation ont été remplis. Cela comprend : la capacité de démontrer la faisabilité technique; l'intention de la société d'achever la mise en œuvre; la disponibilité de ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement; l'utilisation du système une fois celui-ci implémenté; et la capacité de démontrer que l'actif générera des avantages économiques futurs. Les coûts de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée à 10 ans. L'amortissement des actifs incorporels a commencé quand le système a été mis en place le 1^{er} janvier 2020.

e) *Avantages sociaux futurs des employés*

Les employés à temps plein participent au RRSPNB, un régime contributif à prestations cibles. Avant le 1^{er} janvier 2014, les employés à temps plein participaient à un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. En outre, certains employés participaient également à une convention de retraite dont le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le promoteur. Les actifs et les passifs de ces régimes ne sont pas séparés. Puisqu'il est impossible d'obtenir tous les renseignements nécessaires à une répartition très précise de sa part d'obligations, Vestcor a recours à la méthode de comptabilisation des régimes à cotisations déterminées pour rendre compte de sa part de ces régimes. Par conséquent, les cotisations de l'employeur sont passées en charge à mesure qu'elles sont engagées.

f) *Instruments financiers*

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont évalués par la suite au coût ou au coût amorti, sauf si la direction décide de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur. Vestcor n'a pas choisi de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur.

En la présence d'indicateurs de perte de valeur, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la fin de l'exercice financier. Vestcor détermine alors s'il existe une détérioration importante du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs par rapport aux actifs financiers. Si c'est le cas, la valeur comptable de l'actif financier est réduite à la plus élevée de ces valeurs : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant pouvant être obtenu de la réalisation de l'actif financier ou le montant pouvant être obtenu de la réalisation d'une sûreté accessoire. En cas d'événement ou de circonstances entraînant un changement de situation, une perte de valeur sera reprise à concurrence de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

VESTCOR
Notes afférentes aux états financiers
 Exercice clos le 31 décembre 2022
 (en milliers de dollars canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

g) *Utilisation d'estimations*

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. Ces estimations et hypothèses portent principalement sur la valeur recouvrable nette des débiteurs, la durée de vie estimative et le choix des taux d'amortissement des immobilisations (*note 3*) et des apports reportés (*note 7*) et la provision actuarielle estimée pour le régime complémentaire de retraite (*note 6*).

3. Immobilisations

	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total 2022
Coût				
Solde à l'ouverture	1 359 \$	609 \$	2 238 \$	4 206 \$
Achats	177	23	—	200
Ventes	—	—	—	—
Solde à la clôture	1 536	632	2 238	4 406
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	622	116	112	850
Charge d'amortissement	363	49	112	524
Ventes	—	—	—	—
Solde à la clôture	985	165	224	1 374
Valeur comptable nette	551 \$	467 \$	2 014 \$	3 032 \$

	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total 2021
Coût				
Solde à l'ouverture	1 827 \$	595 \$	2 374 \$	4 796 \$
Achats	130	26	32	188
Ventes	(598)	(12)	(168)	(778)
Solde à la clôture	1 359	609	2 238	4 206
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	856	78	149	1 083
Charge d'amortissement	352	48	113	513
Ventes	(586)	(11)	(150)	(747)
Solde à la clôture	622	115	112	849
Valeur comptable nette	737 \$	494 \$	2 126 \$	3 357 \$

4. Actifs incorporels

	Total 2022		Total 2021	
Coût				
Solde à l'ouverture	4 461	\$	4 461	\$
Achats	—		—	
Ventes	(38)		—	
Solde à la clôture	4 423		4 461	
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	892		420	
Charge d'amortissement	435		472	
Solde à la clôture	1 327		892	
Valeur comptable nette	3 096	\$	3 569	\$

Aucun coût de développement n'a été engagé au cours des deux exercices passés dans le cadre de la mise en place d'un nouveau système d'administration des pensions et des avantages. L'amortissement des actifs incorporels a commencé en janvier 2020.

5. Remises gouvernementales

Les créiteurs et charges à payer constatés dans l'état de la situation financière correspondent à des remises gouvernementales totalisant 288 \$ au 31 décembre 2022 (131 \$ - 2021) et incluant des montants dus au titre de la TPS et de la TVH.

6. Régime complémentaire de retraite

Vestcor a un passif estimatif de 312 \$ (355 \$ - 2021) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés pris en compte en 2003 et en 2004. Le passif au titre des prestations constituées a été déterminé par une évaluation actuarielle entreprise en date du 31 décembre 2022. Il équivaut à la valeur actuelle des versements futurs prévus. Le coût final pour Vestcor variera en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation et de certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements sont recouverts par des honoraires imputés aux clients.

7. Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels

Le solde des apports reportés non amortis comprend ce qui suit :

	2022		2021	
Solde au début de l'exercice	4 332	\$	5 019	\$
Apports nets additionnels reçus	200		141	
Moins les montants amortis au revenu	(771)		(797)	
Moins la réduction de valeur des apports reportés liés aux immobilisations	(38)		(31)	
Solde à la fin de l'exercice	3 723	\$	4 332	\$

VESTCOR

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

8. Avantages sociaux futurs des employés

Vestcor est un employeur qui participe au RRSPNB. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Vestcor a passé en charges des cotisations de 1 383 \$ (1 278 \$ - 2021) en vertu du régime de retraite. Vestcor est aussi un employeur qui participe à une convention de retraite (« CR »). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Vestcor a passé en charges des cotisations de 145 \$ (126 \$ - 2021) en vertu de la CR.

9. Obligations contractuelles et éventualités

Vestcor loue certains de ses locaux en vertu d'un nouveau bail d'exploitation pour une période initiale de vingt ans, débutant le 1^{er} septembre 2020. Les futurs paiements minimaux exigibles seront de 630 \$, annuellement, pour les dix premières années; par la suite, ce montant sera rajusté annuellement en fonction de l'indice global des prix à la consommation du Canada.

10. Opérations et soldes entre apparentés

Vestcor leur offre à tous deux des services de gestion des placements et d'administration des pensions. Quels que soient les clients, ces services sont facturés selon la méthode de recouvrement des coûts. Les coûts directement attribuables à un client lui sont directement facturés. Tous les autres sont répartis entre les clients selon leur quote-part d'actifs gérés pour ce qui est des services de gestion des placements et selon le travail accompli pour ce qui est des services d'administration des régimes de retraite. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Vestcor a facturé 15 782 \$ et 10 898 \$ au RRSPNB et au RPENB respectivement (14 644 \$ et 10 159 \$ - 2021 respectivement) pour ces services. Ces montants sont inclus dans les frais de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite constatés dans l'état des résultats. Au 31 décembre 2022, le RRSPNB et le RPENB devaient respectivement 5 825 \$ et 4 251 \$ (4 615 \$ et 3 417 \$ - 2021) à Vestcor pour ces services. Ces montants sont comptabilisés dans les débiteurs.

En vertu d'une entente avec son propriétaire, la Société Vestcor, pour un prêt à terme non garanti, Vestcor peut prélever des avances jusqu'à un montant maximum de 3 000 \$ aux fins de certaines dépenses en capital, y compris des améliorations locatives, des meubles et de l'équipement. Au 31 décembre 2022, le prêt remboursable à la Société Vestcor s'élevait à 2 542 \$ (2 663 \$ - 2021). Le prêt est remboursable par des versements mensuels égaux, constitués du principal et de l'intérêt à un taux de 1,597 % par an; la date d'échéance est le 31 décembre 2040. Les remboursements de prêt attendus au cours des cinq prochaines années sont d'environ 163 \$ par an.

Vestcor est économiquement dépendante du revenu provenant de ses clients conformément au modèle opérationnel de recouvrement des coûts qui régit son fonctionnement.

11. Indemnisations

Vestcor fournit des indemnisations aux membres de sa direction et à ses administrateurs suivant certains règlements de la société. Vestcor peut être tenue de dédommager ces personnes dans l'éventualité d'une réclamation portée contre elles. Le caractère incertain de ces indemnisations empêche Vestcor d'évaluer raisonnablement le montant maximum des paiements potentiels qu'elle serait tenue de faire. À ce jour, Vestcor n'a reçu aucune réclamation et n'a effectué aucun paiement d'indemnisation.

12. Risques financiers

Vestcor est exposée aux risques de crédit et de liquidité. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'exposition de Vestcor au risque de crédit se limite à la valeur comptable de ses débiteurs et autres débiteurs, dont les montants ont tous été recouverts subséquemment à la date des états financiers.

Ce risque découle de la possibilité que Vestcor ne sera pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie. Vestcor opère sur une base de recouvrement des coûts et dépend du revenu reçu de ses clients. La direction continue de surveiller l'effet qu'a la pandémie de la COVID-19 sur les portefeuilles des clients. La direction est d'avis que Vestcor n'est pas exposée à autres risques financiers.